



**ASSAD**  
BATTERIES

► Rapport Annuel  
**2021**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[www.atassad.com](http://www.atassad.com)

**du 29 Juin 2022**



 Batterie.ASSAD

 batterie.assad

batterie.assad

# Sommaire

<b>PRESENTATION DE LA SOCIETE</b>	<b>3</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>4</b>
<b>I - ACTIVITE ET RESULTATS</b>	<b>5</b>
<b>A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD</b>	<b>5</b>
1- Le marché	5
2- Les ventes	6
<b>B - Le Groupe</b>	<b>8</b>
1- Les ventes du Groupe	9
<b>II - REALISATIONS</b>	<b>10</b>
<b>A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD</b>	<b>10</b>
1- Fabrication	10
2- Emplois	10
3- Système d'information	12
4- Résultat	13
5- Situation financière	13
6- Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2020	15
7- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	16
8- Le comportement boursier du titre ASSAD	17
9- Programme de rachat d'actions	18
10- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	18
<b>B - Le Groupe</b>	<b>19</b>
1- Résultat consolidé	19
2- Frais de personnel	20
<b>III – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES-L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD</b>	<b>21</b>
<b>IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – GROUPE ASSAD</b>	<b>63</b>
<b>V – PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO DU 28 JUIN 2021</b>	<b>90</b>

# Présentation de la Société

## Dénomination sociale :

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

## Forme juridique :

Société Anonyme

## Objet social : Article 2 des statuts

La société a pour objet la fabrication, la réparation, la vente d'accumulateurs électriques, la gestion et la valorisation des accumulateurs usagés et des déchets de plomb et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

## Production :

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD est une société industrielle produisant des accumulateurs (batteries de démarrage et batteries industrielles) ainsi que des plaques (semi-produit à base de plomb entrant dans la fabrication des batteries). Les batteries de démarrage sont destinées aux véhicules de transport terrestres, marins et engins de Travaux Publics ; et les batteries industrielles à traction (chariot électrique) ainsi qu'aux applications stationnaires (installations de télécommunications par exemple).

## Capital social :

Le capital social de la société est de 24 millions de dinars divisé en 24 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune.

## Siège social :

Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous – BP N° 7  
E-Mail : atassad@assad.com.tn

## Date de création :

Le 15 mai 1938

## Effectif :

Effectif total moyen en 2021 : 580 dont 44 cadres

## Systemes qualité et environnemental

- Certification environnementale ISO 14001 en 2000
- Certification ISO 9001 version 2000 en 2002
- Certification spécifique au secteur automobile ISO TS 16949 en 2003.

# Conseil d'administration

## ADMINISTRATEURS

---

- |                                 |                       |
|---------------------------------|-----------------------|
| ■ Mr. Souheil KALLEL            | ■ Président           |
| ■ Mr. Abdelwaheb KALLEL         | ■ Président d'honneur |
| ■ Mr. Abdelhafidh KALLEL        | ■ Administrateur      |
| ■ Mr. Sami KALLEL               | ■ Administrateur      |
| ■ Mme. Emna KALLEL              | ■ Administrateur      |
| ■ Mr. Slim KALLEL               | ■ Administrateur      |
| ■ Mr. Mahmoud Ben Mahmoud TRIKI | ■ Administrateur      |
| ■ Mme. Nozha Kallel             | ■ Administrateur      |
| ■ Mr. Mehdi KALLEL              | ■ Administrateur      |
| ■ Mr Ahmed Ben Ghazi            | ■ Administrateur      |

## Commissaires aux comptes

- Cabinet ZAHAF & Associés Membre de Crowe Global
- Cabinet Associés MTBF Membre de PricewaterhouseCoopers

# I - Activité et Résultats

## A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD

### 1- Le marché

#### ■ La Batterie de démarrage sur le marché local :

Malgré la pandémie et la conjoncture difficile, une évolution positive des ventes sur le marché local de 3.2% par rapport à 2020 a été enregistrée. La priorité absolue a été une meilleure gestion du risque (favoriser les ventes au comptant), améliorer la rentabilité, et la baisse des coûts de distribution.

Après avoir connu une baisse significative en 2020, la quantité de batteries importées en 2021 a réalisé une hausse significative lui permettant de retrouver le même niveau qu'en 2019 en accaparant en moyenne 30% des parts de marché.

On estime que le marché tunisien des batteries de démarrage a enregistré une hausse moyenne de 8% par rapport à 2020, notre part de marché se situe désormais à 45%.

#### ■ La Batterie industrielle :

L'activité Batterie industrielle est gérée au sein de la filiale « Energie Assad », anciennement appelée « Enersys-Assad ». Rappelons qu'en 2019 Assad a racheté la totalité des parts du groupe Enersys (soit 51% du capital). Par conséquent Assad détient la totalité du capital de la Société, désormais appelé « Energie Assad » (ENAS).

Assad Industrial pour les ventes locales et Energy Assad North Africa pour les exportations principalement en Afrique. Ces 2 dernières sociétés sont entièrement détenues par Assad.

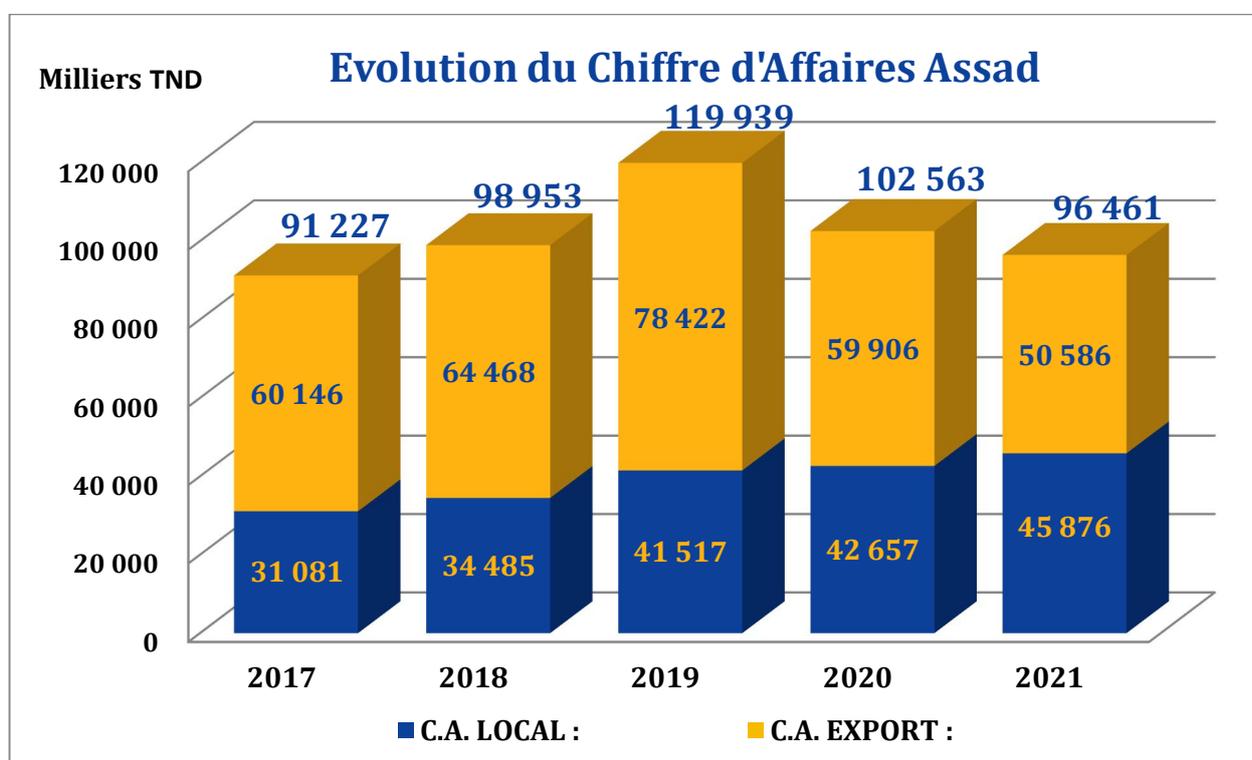
#### ■ La Plaque :

Les ventes de plaques sont destinées essentiellement aux filiales du groupe (ASSAD ALGERIE et ENAS) et le reste est écoulé en Europe.

La part du chiffre d'affaires des plaques, en 2021, est de 12,9% du chiffre d'affaires global de ASSAD contre 30,7% en 2020, cette part représente 24,7% du chiffre d'affaires à l'export contre 52,5% en 2020.

## 2- Les ventes

Désignation	2021	2020	Var 2021 - 2020	
			Valeur	En %
<b>Ventes Locales</b>				
Batteries de Démarrage	45 147 758	42 643 242	2 504 516	6%
Autres	727 960	13 950	714 010	5118%
<b>TOTAL CAFF LOCAL</b>	<b>45 875 718</b>	<b>42 657 192</b>	<b>3 218 526</b>	<b>8%</b>
<b>% Du CAFF TOTAL</b>	<b>48%</b>	<b>42%</b>		
<b>Ventes Export</b>				
Batteries de Démarrage	36 684 396	26 570 919	10 113 477	38%
Plaques	12 488 633	31 448 611	-18 959 978	-60%
Autres	1 412 620	1 886 417	-473 797	-25%
<b>TOTAL CAFF EXPORT</b>	<b>50 585 649</b>	<b>59 905 947</b>	<b>-9 320 298</b>	<b>-16%</b>
<b>% Du CAFF TOTAL</b>	<b>52%</b>	<b>58%</b>		
<b>CAFF TOTAL</b>	<b>96 461 367</b>	<b>102 563 139</b>	<b>-6 101 772</b>	<b>-6%</b>

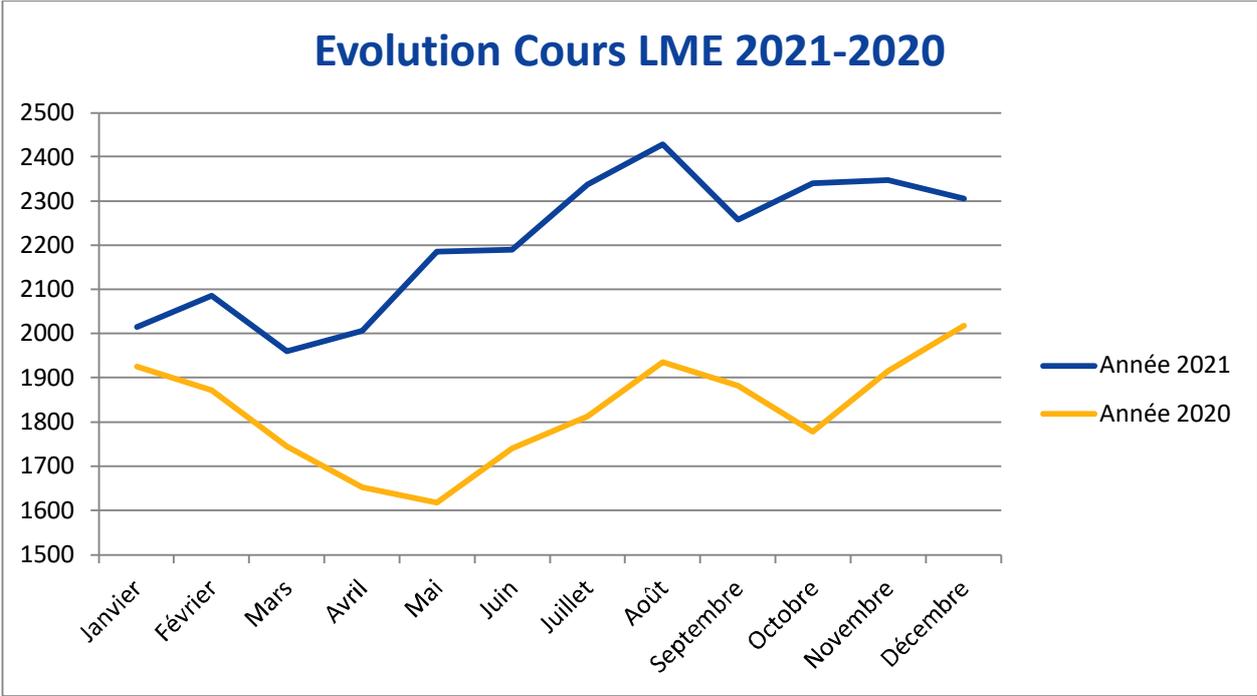


Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires, hors autres produits d'exploitation, de 96,5 millions de dinars en diminution de 6% par rapport à l'exercice précédent (102,6 millions de dinars).

Le chiffre d'affaires local (45,9 millions de dinars) composé des ventes de Batteries de Démarrage, a augmenté de 8% par rapport à l'année dernière (42,7 millions de dinars).

Le chiffre d'affaires à l'export (50,9 millions de dinars) a enregistré une baisse de 16% par rapport à l'année 2020 (59,9 millions de dinars), soit +38% pour les batteries de démarrage et -60% pour les plaques.

Le cours moyen du plomb (LME) de l'année 2021 (2.205\$) a enregistré une hausse de 21% par rapport au cours moyen de l'année 2020 (1.824\$).



## B - Le Groupe

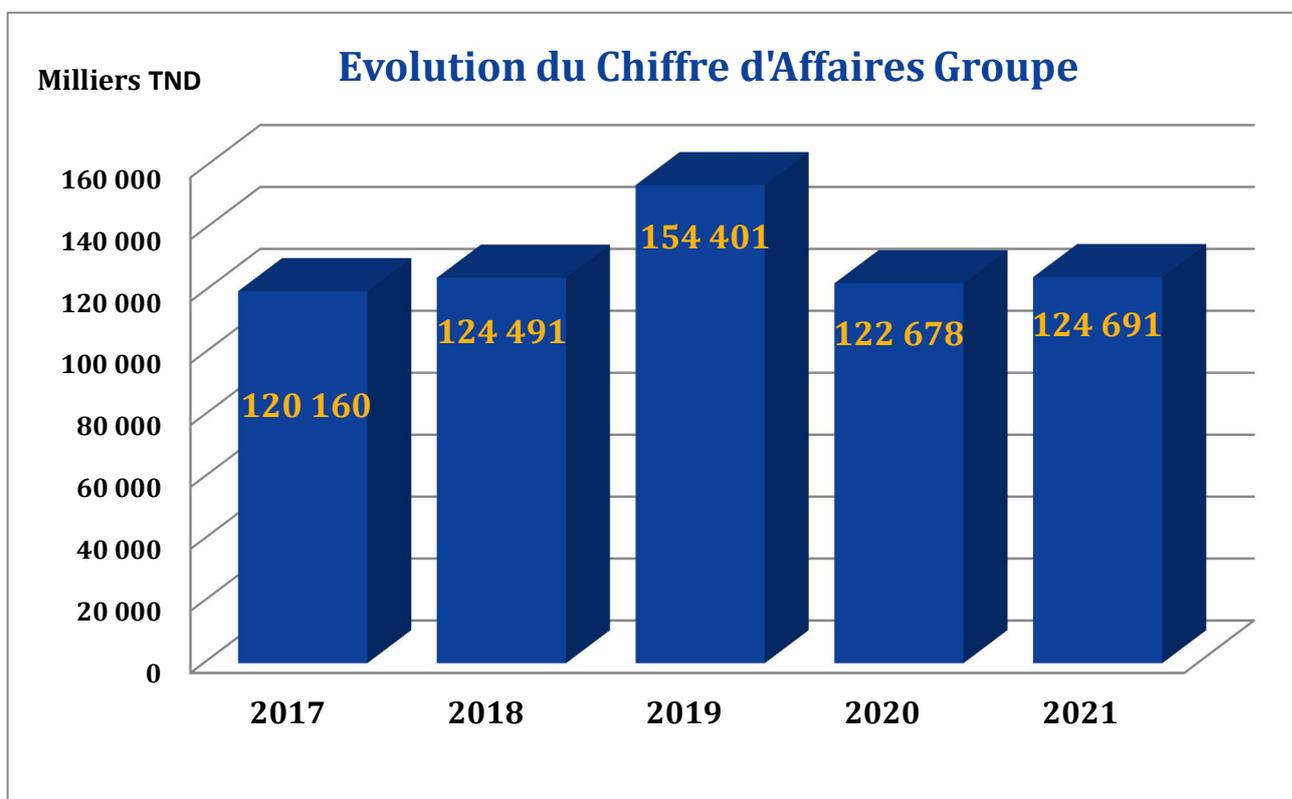
Le groupe des sociétés contrôlées par ASSAD se compose actuellement de :

- **ASSAD International** : (société anonyme au capital de 0,9 Millions de dinars, dont 99,99 % détenus par ASSAD) est une société de commerce international chargée de la prospection et de la vente à l'export.
- **ACE** : Auto-Component Export (SARL au capital de 150 Milles dinars, dont 99,93% détenus par ASSAD) est une société de commerce international chargée de la prospection et de la vente sur les territoires Africain et du Moyen Orient.
- **GEELEC** : Général Equipements Electriques (SARL au capital de 2.5 Millions de dinars dont 99,60% détenus par ASSAD) est une société d'importation et vente de produits non fabriqués par les sociétés du Groupe et qui sont utilisés comme complément de gamme pour certains marchés (batteries stationnaires par exemple...).
- **SPA Batteries ASSAD Algérie** : (société par action de droit algérien au capital de l'équivalent de 0,9 Millions de dinars tunisiens détenus à hauteur de 48 % par ASSAD, 47.99% par ASSAD INTERNATIONAL et 4% par un partenaire Algérien), est une société de production de batteries de démarrage.
- **AS Distribution** : SARL de droit français au capital de 119 Milles euro, dont 93,11 % détenus par ASSAD, est une société commerciale.
- **ENAS** : SARL, totalement exportatrice au capital de 4,5 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de fabrication de batteries industrielles.
- **Assad Industrial** : SARL au capital de 1,5 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de fabrication de batteries industrielles destinées à être écoulées sur le marché local.
- **Energy Assad North Africa** : SARL au capital de 0,300 Millions de dinars dont 99,99 % détenus par ASSAD, est une société de commerce international.

## 1- Les ventes du Groupe

En dinars							
Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	Ecart 21/20	Ecart %
Revenus	120 160 216	124 490 790	154 400 900	122 677 913	124 691 042	2 013 129	1,64%

Le chiffre d'affaires total consolidé a augmenté de 1,64% soit +2,0 Millions de dinars (124,7 Millions de dinars en 2021 contre 122,7 en 2020).



## II - REALISATIONS

### A - L'Accumulateur Tunisien ASSAD

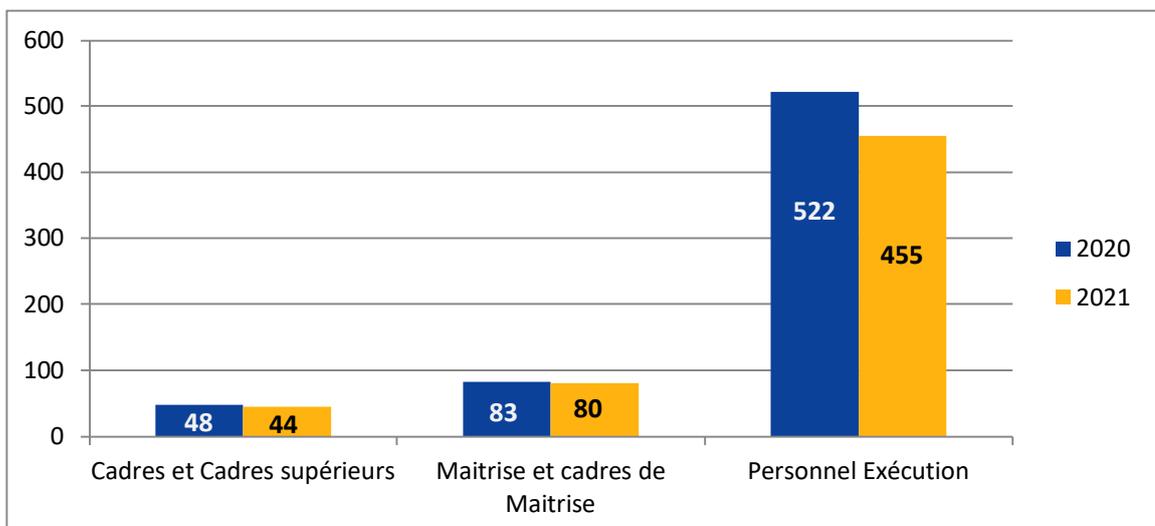
#### 1- Fabrication

La production de l'année 2021 en « équivalent batteries standards » a été de 0,875 millions d'unités contre 1,14 millions en 2020, soit une diminution de 23%.

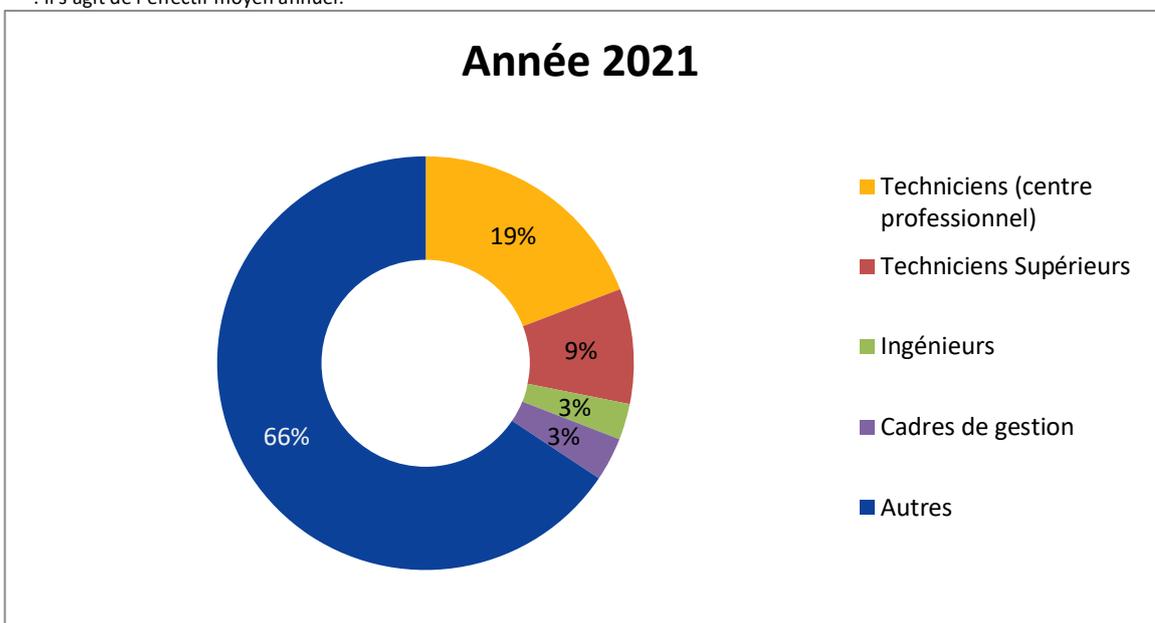
#### 2- Emplois

Le personnel de ASSAD se ventile par catégorie comme suit :

##### ■ Effectif



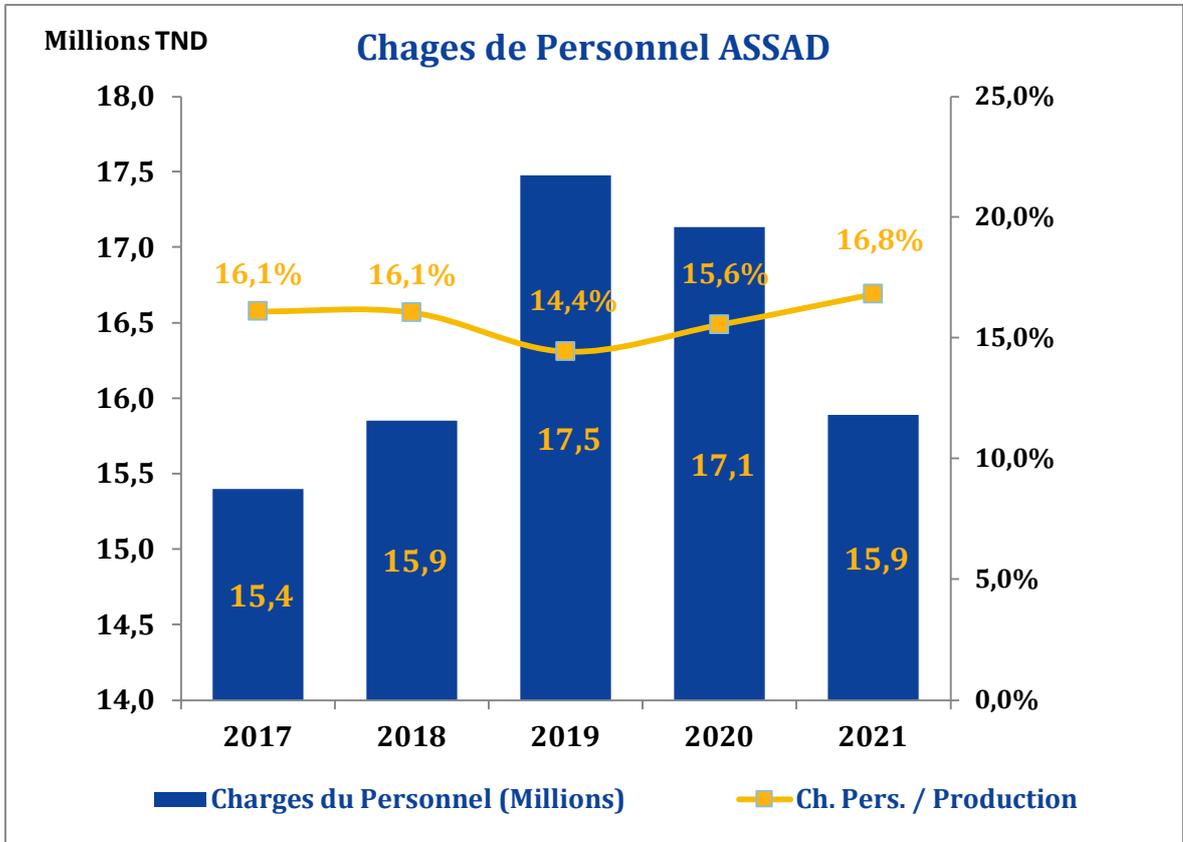
\* : il s'agit de l'effectif moyen annuel.



■ **Formation :**

Les dépenses allouées à la formation du personnel en 2020 étaient de 88.780 dinars pour 908 jours de formation. Celles de 2021 s'élèvent à 43.315 dinars pour 596 jours de formation.

■ **Frais de personnel :**



Le taux de charge de personnel par rapport à la production a augmenté en 2021 par rapport à 2020 à 16,8%.

### 3- Système d'information

Les actions majeures qui ont été réalisées pour la mise en œuvre d'un système d'information fiable et efficace sont :

#### ■ Support ERP S4HANA

L'année 2021 est la première année d'exploitation du nouvel ERP S4HANA, l'activité est donc focalisée au support 1er niveau des utilisateurs : Assistance des utilisateurs, résolution des problèmes et analyse des nouveaux besoins ou améliorations, un contrat de support a été signé avec l'intégrateur pour assurer l'activité de support de l'infrastructure, la remonté des problèmes majeurs ou demandes spécifiques aux consultants métiers spécialisés pour traitement.

Mise en place avec l'équipe Infra de l'intégrateur un système de Monitoring des Serveurs SAP SOLMAN (SAP Solution Manager) : système permettant des alertes proactives concernant tout dysfonctionnement de services ou autres.

#### ■ Mise à niveau du support de Backup

Le disque NAS actuel (depuis 2011) ne répond plus aux spécifications techniques de capacité de stockage et de performance pour assurer la sauvegarde journalière de tous les serveurs SAP, une action est donc menée pour déterminer le choix approprié en matière de capacité, redondances d'alimentation et connectivité réseau en Fibre Optique. Ensuite, l'installation, la configuration et la mise en route, le résultat sont très satisfaisants en termes de capacité et de performances de sauvegarde ou de restauration.

Action d'amélioration : étude des moyens matériels et financiers nécessaires à la sauvegarde externe des serveurs critiques.

## 4- Résultat

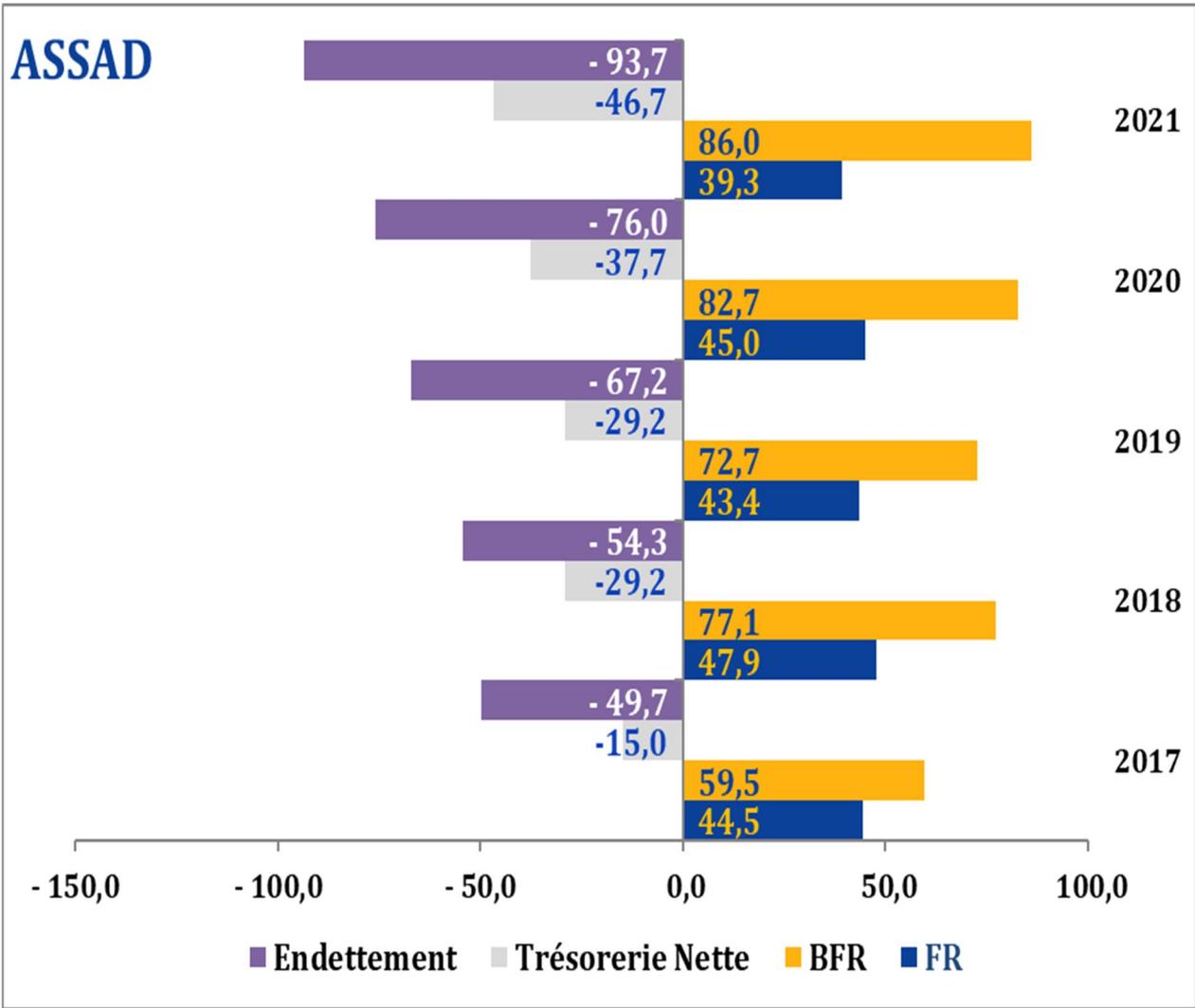
Le résultat net au 31/12/2021 s'est soldé par un déficit de 7.738.499 Dinars contre un résultat bénéficiaire de 2.508.647 Dinars enregistré au titre de l'année 2020 soit une diminution de 408%.

('000) dinars	2021	2020	Var 2021 - 2020	
			Valeur	En %
<b>Chiffre d'affaires</b>	96 461	102 563	-6 102	-6%
Var de stock PF&SF	-2 043	7 624	-9 667	-127%
<b>Production (P°)</b>	94 418	110 187	-15 769	-14%
Achats consommés	69 428	75 983	-6 555	-9%
<b>Marge Brute</b>	24 990	34 204	-9 214	-27%
<b>% Marge sur P°</b>	<b>26%</b>	<b>31%</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>	487	6 404	-5 917	-92%
<b>% Marge sur CA</b>	<b>1%</b>	<b>6%</b>		
<b>Résultat Net</b>	-7 738	2 509	-10 247	-408%
<b>% Marge sur CA</b>	<b>-8%</b>	<b>2%</b>		

## 5- Situation financière

En Millions de Dinars	2017	2018	2019	2020	2021
Capitaux propres	46,6	51,0	54,2	53,6	45,7
Passifs non courants	28,9	26,9	22,0	25,4	33,6
<b>Capitaux permanents</b>	75,5	77,8	76,2	79,0	79,4
<b>Fonds de roulement</b>	<b>44,5</b>	<b>47,9</b>	<b>43,4</b>	<b>45,0</b>	<b>39,3</b>
% Evolution	11,5%	7,5%	-9,3%	3,5%	-12,6%
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>59,5</b>	<b>77,1</b>	<b>72,7</b>	<b>82,7</b>	<b>86,0</b>
% Evolution	-0,4%	29,6%	-5,7%	13,7%	4,1%
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-15,0</b>	<b>-29,2</b>	<b>-29,2</b>	<b>-37,7</b>	<b>-46,7</b>

# ASSAD



## 6- Tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2021

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves Ordinaires	Réserves pour réinvest. Exonérés disponibles	Réserves pour réinvest. Exonérés indisponibles	Réserves Extraordinaires	Prime de fusion	Bonis de fusion	Réserves à régime spécial devenues disponibles	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2018 avant affectation du résultat 2018	12 000 000	1 195 597	1 200 000	1 400 000	980 000	167 551	10 000 000	0	0	386 599	12 726 131	8 037 117	0	48 092 996
Affectation bénéfices 2018 ( AGO du 12/06/2019)											8 037 117	-8 037 117		0
Affectation réserves ordinaires ( AGO du 12/06/2019)				20 000 000							-20 000 000			0
Dividendes à verser sur exercice 2018							-4 200 000							-4 200 000
Solde au 31/12/2018 après affectation du résultat 2018	12 000 000	1 195 597	1 200 000	21 400 000	980 000	167 551	5 800 000	0	0	386 599	763 248	0	0	43 892 996
Résultat de l'exercice 2019												7 478 722		7 478 722
Subvention d'investissement - amt subvention										-70 411				-70 411
Solde au 31/12/2019 avant affectation du résultat 2019	12 000 000	1 195 597	1 200 000	21 400 000	980 000	167 551	5 800 000	0	0	316 188	763 248	7 478 722	0	51 301 307
Affectation bénéfices 2019 ( AGO du 24/06/2020)											7 478 722	-7 478 722		0
Dividendes à verser sur exercice 2019							-3 000 000							-3 000 000
Solde au 31/12/2019 après affectation du résultat 2019	12 000 000	1 195 597	1 200 000	21 400 000	980 000	167 551	2 800 000	0	0	316 188	8 241 970	0	0	48 301 307
Résultat de l'exercice 2020												2 508 647		2 508 647
Subvention d'investissement - amt subvention										-34 132				-34 132
Subvention d'investissement										12 709				12 709
Solde au 31/12/2020 avant affectation du résultat 2020	12 000 000	1 195 597	1 200 000	21 400 000	980 000	167 551	2 800 000	0	0	294 765	8 241 970	2 508 647	0	50 788 531
Affectation bénéfices 2020 ( AGO du 28/06/2021)											2 508 647	-2 508 647		0
Solde au 31/12/2020 après affectation du résultat 2020	12 000 000	1 195 597	1 200 000	21 400 000	980 000	167 551	2 800 000	0	0	294 765	10 750 617	0	0	50 788 531

## 7- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

### ■ Etat de résultats :

RUBRIQUES	2017	2018	2019	2020	2021
Vente Local	31 081	34 485	41 517	42 657	45 876
Vente Export	60 146	64 468	78 422	59 906	50 586
<b>VENTE TOTALE</b>	<b>91 227</b>	<b>98 953</b>	<b>119 939</b>	<b>102 563</b>	<b>96 461</b>
Variation Stocks PF & SF	4 396	-236	1 153	7 624	-2 043
<b>PRODUCTION</b>	<b>95 623</b>	<b>98 717</b>	<b>121 092</b>	<b>110 187</b>	<b>94 418</b>
Autres Produits d'Exploitation	505	667	550	546	568
<b>ACHATS CONSOMMES</b>	<b>57 008</b>	<b>62 837</b>	<b>80 943</b>	<b>75 983</b>	<b>69 428</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>27 821</b>	<b>26 685</b>	<b>27 641</b>	<b>28 346</b>	<b>25 070</b>
Charges du personnel + Personnel sous-traitant	15 398	15 851	17 477	17 135	15 890
Amortissements & provisions	8 034	5 480	3 368	4 890	3 594
Autres charges d'exploitations	4 390	5 354	6 796	6 320	5 586
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 299</b>	<b>9 861</b>	<b>13 058</b>	<b>6 404</b>	<b>487</b>
Charges Financières	3 363	2 078	6 280	5 877	7 975
Produits de Participation	489	2 016	3 995	2 196	12
Autres Gains Ordinaires	91	-557	-1 987	-51	-47
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>8 516</b>	<b>9 242</b>	<b>8 787</b>	<b>2 672</b>	<b>-7 522</b>
Impôt sur les sociétés	1 358	1 205	1 308	163	217
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>7 158</b>	<b>8 037</b>	<b>7 479</b>	<b>2 509</b>	<b>-7 738</b>

### ■ Indicateurs d'activité :

INDICATEURS	AU 31/12/2017	AU 31/12/2018	AU 31/12/2019	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021
<b>1/ Chiffre d'affaires</b>	91 227	98 953	119 939	102 563	96 461
- CA Local	31 081	34 485	41 517	42 657	45 876
- CA Export	60 146	64 468	78 422	59 906	50 586
<b>2/ Production (en équivalent "Batterie Standard")</b>	1 103 751	1 061 263	1 220 498	1 142 657	874 688
<b>3/ Investissements</b>	5 882	3 318	7 565	4 301	9 338
- Investissements	3 452	3 013	4 201	4 301	4 572
- Investissements financiers (titres)	2 430	305	3 365	0	4 767
<b>4/ Endettement</b>	49 658	54 266	67 196	75 969	93 678
- Dettes à moyen et long terme	28 867	26 864	21 996	25 374	33 645
- Crédits de gestion	20 791	27 402	45 200	50 595	60 033

## 8- Le comportement boursier du titre ASSAD

### ■ Les indices :

Indicateurs 2021	31/12/2021
Nombre de titres admis	24 000 000
Cours fin de période	1,670
Capitalisation boursière	40 080 000
Nombre de titres échangés (depuis le 04/01/2021)	3 603 122
Cours le plus haut de l'année 2021	2,865
Cours le plus bas de l'année 2021	1,620
Rendement de la période	-24,77%
Dividende de l'exercice 2020 encaissé en 2021	0,000

### ■ L'évolution du cours de l'action ASSAD du 01/01/2021 au 31/12/2021 :



## 9- Programme de rachat d'actions

Suivant le PV du 23 février 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse et à fixer les conditions et les modalités d'achat et de la revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Cette autorisation a été renouvelée par l'AGO du 09-05-2017 pour une période de trois ans.

Au cours de l'exercice 2017, la société a vendu toutes ses propres actions déjà acquises et ainsi la société ne dispose d'aucune action propre au 31-12-2017.

Au cours de l'exercice 2018, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

Au cours de l'exercice 2019, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

Cette autorisation a été renouvelée par l'AGO du 24-06-2020 pour une période de trois ans.

Au cours de l'exercice 2020, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

Au cours de l'exercice 2021, aucune transaction n'a été réalisé sur ce programme.

## 10- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

## B - Le Groupe

### 1- Résultat consolidé

Le résultat net consolidé est passé à -13,397 Millions TND au 31/12/21 contre -6,595 Millions TND au 31/12/20.

<b>Groupe</b>				
<i>('000) dinars</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<i>Var 2021 - 2020</i>	
			<i>Valeur</i>	<i>En %</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	124 691	122 678	2 013	2%
Var de stock PF&SF	-2 385	16 180	-18 565	-115%
<b>Production (P°)</b>	122 306	138 858	-16 552	-12%
Achats consommés	84 791	91 810	-7 019	-8%
<b>Marge Brute</b>	37 515	47 048	-9 533	-20%
<b>% Marge sur P°</b>	<b>31%</b>	<b>34%</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>	-1 602	6 210	-7 812	-126%
<b>% Marge sur CA</b>	<b>-1%</b>	<b>5%</b>		
<b>Résultat Net</b>	-13 379	-6 595	-6 784	103%
<b>% Marge sur CA</b>	<b>-11%</b>	<b>-5%</b>		

La marge brute consolidée du groupe est passée de 47,0 Millions de dinars en 2020 à 37,5 Millions de dinars en 2021.

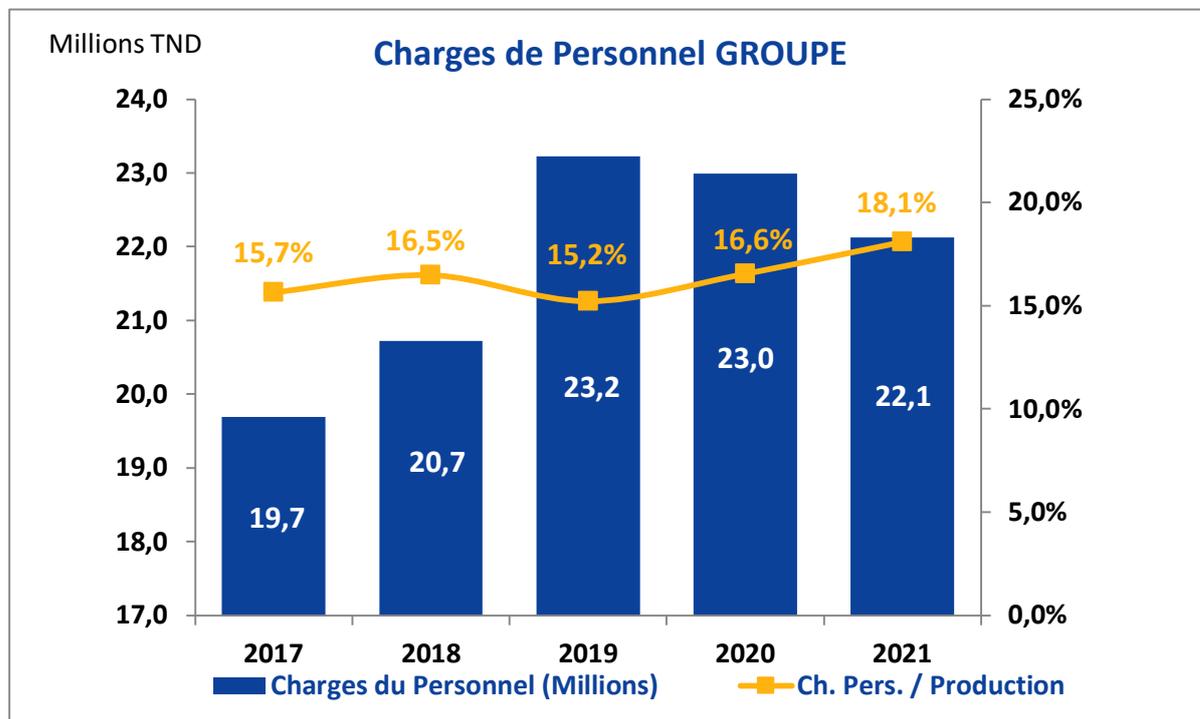
Le taux de marge brute consolidé est passé de 34% en 2020 à 31% en 2021, soit une diminution de 3 points.

Le résultat d'exploitation a enregistré une diminution d'environ 7,8 Millions de dinars entre 2020 et 2021, en passant de 6,2 Millions de dinars en 2020 à -1,6 Millions de dinars en 2021.

Le taux de marge nette consolidé est passé de -5% en 2020 à -11% en 2021.

## 2- Frais de personnel

Les frais du personnel consolidés ont évolué au cours des dernières années comme suit :



# III – Rapport des commissaires aux comptes - L'Accumulateur Tunisien Assad

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

### I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

#### *Opinion*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 12 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'Accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	154 874 704 TND
Un chiffre d'affaires de .....	96 461 367 TND
Un résultat déficitaire de.....	(7 738 499 TND)

A notre avis, les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- **Évaluation des créances client**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2021, les comptes clients et comptes rattachés présentent un solde brut de 70 371 247 TND, provisionnés à hauteur de 4 154 953 TND et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. En raison de leur importance significative et compte tenu des circonstances économiques à la suite de la pandémie COVID-19, nous avons considéré l'évaluation de la recouvrabilité des créances clients comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Les procédures d'audit mises en œuvre pour ce point consistent à :

1. Examiner, évaluer et tester le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus d'identification des clients présentant des risques d'impayés et de détermination de la valeur recouvrable des créances ;
2. Analyser la balance des créances par âge et s'entretenir avec la cellule recouvrement et les directions commerciale, financière et générale au sujet des anciennes créances échues ;
3. Obtenir des éléments probants justifiant l'évaluation de la recouvrabilité des créances notamment les jugements rendus par les tribunaux, l'exécution des décisions de justice, les garanties, hypothèques et nantissements obtenus par la société ;
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été correctement déterminée et prise en compte.

- **Évaluation des titres de participation**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2021, les titres de participation, figurant au bilan pour un montant net de 16 294 682 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont

comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, soit à des éléments historiques pour certains titres, soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique) pour d'autres titres.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement nécessaire pour l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités ;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été prise en compte.

**Observation**

Nous attirons votre attention sur la note **B.4** des états financiers dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2 802 137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis janvier et février 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Rapport du conseil d'administration***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un

audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II - RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Fait à Tunis, le 24 juin 2022**

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
M.T.B.F**

**Cabinet ZAHAF & Associés**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**Aida CHARFI**

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **EXERCICE 2021**

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un emprunt à long terme auprès de la banque ZITOUNA sous le nom de « TAMWEEL SANAD », pour un montant nominal de 4 972 786 dinars, remboursable sur une durée de 5 ans à partir du mois de mars 2023.
- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un crédit à moyen terme de restructuration auprès de l'ATB pour un montant de 4 300 000 dinars, rémunéré au taux TMM+2,5% remboursable sur une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce. Cet emprunt est totalement débloqué en 2021. Les charges d'intérêts de l'exercice se sont élevées à 209 033 dinars.
- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2020, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté un emprunt auprès de la BNA pour un

montant nominal de 2 450 000 dinars, rémunéré au taux TMM+2%, remboursable sur une durée de 7 ans. Cet emprunt est totalement débloqué en 2021. Les charges financières comptabilisées relatives à cet emprunt sont de 179 083 dinars.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ENAS » par conversion de créances pour un montant de 1 055 000 TND.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ASIND » par conversion de créances pour un montant de 600 000 TND.
- Suite à la décision du conseil d'administration du 8 mars 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « Batteries Assad Algérie » pour un montant de 3 092 872 TND.
- Suite à la décision du conseil d'administration du 31 août 2021, une caution solidaire d'un montant de 1 200 000 TND a été accordée par votre société au profit de la société du groupe « ENAS » en couverture d'un crédit moyen terme consenti par Attijari Bank.

## **II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021**

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 30 septembre 2019 un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2% et est remboursable sur une période de 7 ans. En 2020, il a été établi un nouvel échéancier suite au rééchelonnement d'une partie des échéances de l'exercice 2020 en principal et intérêt. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 8 214 059 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 899 682 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 18 novembre 2019 un crédit auprès de la banque UIB pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 9 283 433 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 863 226 dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 26 décembre 2019 un crédit auprès de la banque ATB pour un montant de 5 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019. Ce crédit est rémunéré au taux TMM+2,5% et est remboursable

sur une période de 7 ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 4 107 143 dinars et les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 402 623 dinars.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté, le 10 décembre 2020, un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 3 500 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2020. Ce crédit est rémunéré au TMM + 1,75% et est remboursable sur une durée de 7 ans avec une période de grâce de deux ans. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2021 est de 3 500 000 dinars. Les charges d'intérêt de l'exercice se sont élevées à 282 854 dinars.
- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques. En 2021, ces divers frais supportés par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été exceptionnellement refacturés via une note débit totalisant un montant de 1 328 914 dinars.
- Le 1<sup>er</sup> mai 2007, un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International ». Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1er janvier 2009. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2021, s'élèvent à un montant de 67 883 dinars hors taxes.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location, au titre de l'année 2021, s'élèvent à un montant de 443 741 dinars hors taxes.
- Au titre de l'exercice 2021, les revenus des prestations de service réalisés avec la société «ENAS» s'élèvent à 225 365 dinars hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

<b>Libellé</b>	<b>Montant DT</b>
ENAS	737 006
ASSAD INTERNATIONAL	274 823
ASIND	42 983
GEELEC	15 597
BATTERIE ASSAD ALGERIE	1 328 914
<b>Total</b>	<b>2 399 323</b>

- Les crédits à court terme et les facilités de caisse au 31 décembre 2021 sont détaillés comme suit :

<b>Nature des financements</b>	<b>Encours 31/12/2021</b>	<b>au</b>	<b>Charges d'intérêt de l'exercice</b>
Tamwil Chiraet Zitouna	14 610 127		1 176 637
Préfinancement Export et Stocks	28 480 000		2 449 835
Préfinancement Devises	3 131 511		47 076
Découverts bancaires	8 944 441		1 097 227

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe : « ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ASIND », et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

### **III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En 2021, la rémunération du Président du conseil d'administration se compose d'une rémunération annuelle brute de 292 185 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 6 364 Dinars. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication. Du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite en 2021, un solde de tout compte lui a été octroyé pour un montant brut de 89 879 dinars.
- En 2021, la rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration totalise un montant brut de 45 833 Dinars. Le conseil d'administration du 23 août 2017 a chargé le Président d'honneur du Conseil d'Administration, en sa qualité d'administrateur délégué, d'une mission spéciale de suivi du développement des filiales à l'étranger.
- En 2021, la rémunération du Directeur Général totalise un montant annuel brut de 171 120 Dinars avec une prime de bilan nette de 21 175 Dinars. En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut annuel égal à 91 780 Dinars.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les jetons de présence comptabilisés en charges de l'exercice 2021 se sont élevés à 100 000 Dinars.
- En 2021, un montant de 12 000 Dinars a été alloué aux membres du comité permanent d'audit à raison de 4 000 Dinars par membre et par an et ce, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale.

#### **IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales**

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du groupe, « ENAS », d'un montant brut annuel de 149 990 Dinars.
- L'administrateur M. Slim Kallel perçoit un salaire de la filiale « ASSAD INTERNATIONAL » d'un montant brut de 166 946 Dinars
- Le conseil d'administration de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » du 2 mars 2021 a accordé à l'administrateur M. Abdelwaheb Kallel la mission de développement stratégique de la société « ASSAD INTERNATIONAL ». La rémunération brute imposable mensuelle relative à cette mission est fixée à 9 167 Dinars payable à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Fait à Tunis, le 24 juin 2022**

**Les Commissaires aux Comptes Associés -  
M.T.B.F**

**Cabinet ZAHAF & Associés**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**Aida CHARFI**

**Les états financiers de l'exercice clos  
au 31 Décembre 2021**

**BILAN**  
**Au**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		2 314 872	1 295 246
Moins : amortissements		-1 394 395	-1 285 389
	<b>(B.1)</b>	<b>920 477</b>	<b>9 857</b>
Immobilisations corporelles		87 123 233	88 804 656
Moins : amortissements		-64 296 172	-66 379 799
	<b>(B.2 )</b>	<b>22 827 061</b>	<b>22 424 857</b>
Immobilisations financières		16 661 467	11 945 045
Moins : Provisions		-366 785	-361 389
	<b>(B.3)</b>	<b>16 294 682</b>	<b>11 583 656</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>40 042 220</b>	<b>34 018 370</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>40 042 220</b>	<b>34 018 370</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		35 961 899	35 277 423
Moins : Provisions		-693 603	-555 560
	<b>(B.4)</b>	<b>35 268 296</b>	<b>34 721 863</b>
Clients et comptes rattachés		70 371 247	64 350 357
Moins : Provisions		-4 154 953	-3 886 901
	<b>(B.5)</b>	<b>66 216 294</b>	<b>60 463 456</b>
Autres actifs courants		12 038 182	10 395 888
Moins : Provisions		-592 200	-582 843
	<b>(B.6)</b>	<b>11 445 982</b>	<b>9 813 045</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>(B.7)</b>	422 744	405 305
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.8)</b>	1 479 168	2 691 725
<b>Total des actifs courants</b>		<b>114 832 484</b>	<b>108 095 394</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>154 874 704</b>	<b>142 113 764</b>

**BILAN**  
**Au**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		24 000 000	12 000 000
Réserves		15 743 148	27 743 148
Résultats reportés		10 750 618	8 241 971
Autres capitaux propres		260 635	294 765
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>50 754 401</b>	<b>48 279 884</b>
Résultat de l'exercice		-7 738 499	2 508 647
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(B.9)</b>	<b>43 015 902</b>	<b>50 788 531</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>(B.10)</b>	33 645 114	25 374 453
Provisions	<b>(B.11)</b>	2 712 951	2 833 925
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>36 358 065</b>	<b>28 208 378</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.12)</b>	9 046 760	6 276 292
Autres passifs courants	<b>(B.13)</b>	6 420 960	6 245 909
Concours banc. et autres passifs financiers	<b>(B.14)</b>	60 033 017	50 594 654
<b>Total des passifs courants</b>		<b>75 500 737</b>	<b>63 116 855</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>111 858 802</b>	<b>91 325 233</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>154 874 704</b>	<b>142 113 764</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Pour l'exercice clos le**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	(R.1)	96 461 367	102 563 139
Ventes locales		45 875 718	42 657 192
Ventes à l'exportation		50 585 649	59 905 947
Autres produits d'exploitation	(R.2)	567 586	545 827
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>97 028 953</b>	<b>103 108 966</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	(R.3)	2 043 361	-7 623 553
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	69 427 918	75 982 823
Charges de personnel	(R.5)	15 750 396	17 013 570
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	3 593 910	4 890 169
Autres charges d'exploitation	(R.7)	5 725 933	6 441 906
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>96 541 518</b>	<b>96 704 915</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>487 435</b>	<b>6 404 051</b>
Produits des placements	(R.8)	12 000	2 196 139
Charges financières nettes	(R.9)	-7 974 764	-5 877 250
Autres gains ordinaires	(R.10)	7 896	246 389
Autres pertes ordinaires		-54 517	-297 195
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-7 521 950</b>	<b>2 672 134</b>
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	216 549	163 487
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-7 738 499</b>	<b>2 508 647</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-7 738 499</b>	<b>2 508 647</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Pour l'exercice clos le**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	NOTES	31-déc-21	31-déc-20
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		-7 738 499	2 508 647
Ajustements pour :			
*Amortissements & provisions	(F.1)	4 170 662	5 313 159
*Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	-576 752	-422 990
*Variation des :			
-Variation des stocks	(F.3)	-684 476	-6 519 745
-Variation des créances	(F.4)	-6 020 890	1 738 197
-Variation des autres actifs	(F.5)	-3 332 352	2 913 140
-Variation des autres actifs financiers	(F.6)	-17 439	-44 988
-Variation des fournisseurs	(F.7)	2 770 468	-1 940 948
-Variation des autres passifs	(F.8)	456 219	-4 009 295
*Autres ajustements :			
-Plus-value de cession		-7 000	-165 958
-Quote-part subvention d'investissement		-34 131	-34 132
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'exploitation</b>		<b>-11 014 190</b>	<b>-664 913</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	-4 174 829	-5 049 845
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 000	195 800
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(F.10)	-3 111 622	-
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	(F.11)	50 200	149 809
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement</b>		<b>-7 229 251</b>	<b>-4 704 236</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>			
-Encaissements provenant de subventions		-	12 709
-Dividendes et autres distributions		-	-2 959 839
-Encaissement provenant des emprunts	(F.12)	11 722 786	4 853 484
-Remboursement d'emprunts		-3 976 479	-2 637 196
-Variation crédits de gestion		7 874 458	6 072 668
<b>Total des flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>		<b>15 620 765</b>	<b>5 341 826</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-2 622 676</b>	<b>-27 323</b>
Trésorerie au début de l'exercice	(F.13)	-4 842 597	-4 815 274
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.14)	-7 465 273	-4 842 597

## **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2021**

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars, et divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

### **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été arrêtés au 31 décembre 2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### **III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

### **IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

#### **Conflit Russo-Ukrainien :**

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'autres événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

## **V. LES BASES DE MESURE**

### **1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuels de 33,33% et 10%.

### **2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

### **3. Immobilisations financières :**

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

### **4. Stocks**

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

### **5. Clients et comptes rattachés**

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

## **6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires**

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

## **7. Emprunts**

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

## **8. Revenus**

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

## **9. Opérations libellées en monnaies étrangères**

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères est constatée dans les comptes de résultat.

## VI. NOTES DETAILLEES

### NOTES RELATIVES AU BILAN

#### B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	2 116 806	1 097 180
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
<b>Total</b>	<b>2 314 872</b>	<b>1 295 246</b>
Amortissements "Logiciels"	-1 196 329	-1 087 323
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
<b>Total Amortissement</b>	<b>-1 394 395</b>	<b>-1 285 389</b>
<b>Total Net</b>	<b>920 477</b>	<b>9 857</b>

#### B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 182
Installations générales des bâtiments	4 569 094	4 657 920
Matériel et outillage industriel	51 979 981	53 119 519
AAI du matériel et outillage industriel	1 837 618	1 846 639
Matériel de transport	3 303 337	3 279 892
AAI généraux	5 924 674	6 045 589
Equipement de bureaux	721 862	893 188
Matériel informatique	1 278 919	1 433 427
Immobilisations en cours	3 268 514	3 686 218
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	664 814	267 844
<b>Total Brut</b>	<b>87 123 233</b>	<b>88 804 656</b>
<b>Total Amortissements</b>	<b>-64 296 172</b>	<b>-66 379 799</b>
<b>Total Net</b>	<b>22 827 061</b>	<b>22 424 857</b>

Suite à une opération d'inventaire des immobilisations de la société opérée en 2021, il a été décidé par le conseil d'administration du 5 avril 2022 de procéder à une opération de mise en rebut d'un lot d'immobilisations corporelles pour un montant total de 5 233 596 dinars.

Le tableau, présenté ci-après, met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Désignation	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS					V.C.N. AU 31/12/2021
	Au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions / Reclassements	Mise en rebut	Au 31/12/2021	Antérieur	Dotations	Reprise/ Cessions	Mise en rebut	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>											
Logiciel	1 097 180	2 086	1 017 540	-	2 116 806	1 087 323	109 006	-	-	1 196 329	920 477
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	-	-	-	198 066	198 066	-	-	-	198 066	-
<i>Sous total</i>	<b>1 295 246</b>	<b>2 086</b>	<b>1 017 540</b>	<b>-</b>	<b>2 314 872</b>	<b>1 285 389</b>	<b>109 006</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 394 395</b>	<b>920 477</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>											
Terrains	4 740 433	-	-	-	4 740 433	-	-	-	-	-	4 740 433
Aménagement Terrain	30 805	-	-	-	30 805	20 899	3 080	-	-	23 979	6 826
Bâtiments	8 803 182	-	-	-	8 803 182	7 063 944	281 005	-	-	7 344 949	1 458 233
Installations générales des bâtiments	4 657 920	34 740	64 890	-188 456	4 569 094	3 342 052	237 394	-	-188 456	3 390 990	1 178 104
Matériel & Outillages Industriels	53 119 519	1 159 605	2 199 023	-4 498 166	51 979 981	45 066 275	1 741 747	-	-4 498 166	42 309 856	9 670 125
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	-	-	-9 021	1 837 618	1 558 790	82 729	-	-9 022	1 632 497	205 121
Matériels de Transports	3 279 892	86 782	-60 894	-2 443	3 303 337	2 413 692	267 572	-60 894	-2 443	2 617 927	685 410
AAI généraux	6 045 589	-	-	-120 915	5 924 674	4 978 663	294 154	-	-120 915	5 151 902	772 772
Equipement de bureaux	893 188	25 366	-	-196 692	721 862	760 123	41 565	-	-196 692	604 996	116 866
Matériel informatique	1 433 427	63 395	-	-217 903	1 278 919	1 119 946	145 025	-	-217 902	1 047 069	231 850
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	267 844	396 970	-	-	664 814	55 415	116 592	-	-	172 007	492 807
Immobilisations en cours	3 686 218	2 863 748	-3 281 452	-	3 268 514	-	-	-	-	-	3 268 514
<i>Sous total</i>	<b>88 804 656</b>	<b>4 630 606</b>	<b>-1 078 433</b>	<b>-5 233 596</b>	<b>87 123 233</b>	<b>66 379 799</b>	<b>3 210 863</b>	<b>-60 894</b>	<b>-5 233 596</b>	<b>64 296 172</b>	<b>22 827 061</b>
<b>Total Général</b>	<b>90 099 902</b>	<b>4 632 692</b>	<b>-60 893</b>	<b>-5 233 596</b>	<b>89 438 105</b>	<b>67 665 188</b>	<b>3 319 869</b>	<b>-60 894</b>	<b>-5 233 596</b>	<b>65 690 567</b>	<b>23 747 538</b>

**B-3 Immobilisations financières**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres de participation	16 510 334	11 743 712
Prêts au personnel	8 051	8 051
Dépôts et cautionnements	143 082	173 282
Obligations	-	20 000
<b>Total brut immobilisations financières</b>	<b>16 661 467</b>	<b>11 945 045</b>
<b>Provision pour dépréciation des immobilisations financières</b>	<b>-366 785</b>	<b>-361 389</b>
<b>Total net</b>	<b>16 294 682</b>	<b>11 583 656</b>

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Batterie Assad Algérie	3 396 637	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	6 088 810	5 033 810
Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	165 000	165 000
Montant Non Libéré (MIT)	-37 500	-56 250
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'ivoire	119 570	119 570
ASIND	1 520 000	920 000
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
<b>Total</b>	<b>16 510 334</b>	<b>11 743 712</b>

#### B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières	8 799 648	8 079 201
Stocks en transit (*)	2 802 137	-
Matières consommables	256 702	199 503
Pièces de rechange	4 703 651	5 555 598
Produits finis	6 452 261	4 285 134
Produits intermédiaires	12 947 500	17 157 987
(-) Provisions	-693 603	-555 560
<b>Total</b>	<b>35 268 296</b>	<b>34 721 863</b>

(\*) : Stocks en transit : il s'agit d'un stock de batteries usagées importées (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radés par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock engendre des frais de surestaries et de consignation estimés à 820 000 dinars au 31 décembre 2021 et qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société. La direction estime que cette valeur est récupérable grâce à l'augmentation ultérieure du cours du LME et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

#### B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	57 034 437	57 410 215
Clients effets et chèques en portefeuille	9 181 857	3 053 241
Clients douteux	4 154 953	3 886 901
<b>Total brut</b>	<b>70 371 247</b>	<b>64 350 357</b>
<b>Provision pour dépréciation des créances clients</b>	<b>-4 154 953</b>	<b>-3 886 901</b>
<b>Total net</b>	<b>66 216 294</b>	<b>60 463 456</b>

**B-6 Autres actifs courants**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs avances et acomptes	2 867 107	102 265
Autres Fournisseurs débiteurs	42 975	47 423
Personnel avances et acomptes	157 854	122 561
Etat, retenues à la source	1 786 799	1 288 510
Etat, Report de TVA	508 182	1 507 297
Etat, TVA déductible	17 711	11 792
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 167 849	6 779 118
Charges constatées d'avance	360 660	402 160
Autres débiteurs	53 604	90 909
Produits à recevoir	75 441	43 853
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-592 200	-582 843
<b>Total</b>	<b>11 445 982</b>	<b>9 813 045</b>

**B-7 Placements et autres actifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts au personnel (échéance à moins d'un an)	279 985	289 320
Titres SICAV	142 759	115 985
<b>Total</b>	<b>422 744</b>	<b>405 305</b>

**B-8 Liquidités et équivalents de liquidités**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Effets et chèques remis à l'encaissement	838 953	439 296
Effets remis à l'escompte	36 757	-
Autres organismes financiers (AFC)	158	131
Attijari Bank Bouargoub	26 415	10 723
BT	-	32
STB	53 190	50 669
BIAT TND Al Jazira	-	321 804
BIAT en Euro	43 402	26
BIAT en Dollar	159	149
Attijari Bank Megrine	-	1 859 199
BH Bank	20	-
Banque Zitouna	461 555	-
Carte technologique	8 863	-
Caisses	9 696	9 696
<b>Total</b>	<b>1 479 168</b>	<b>2 691 725</b>

## B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	24 000 000	12 000 000
Réserves légales	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	8 000 000	20 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	43 027	77 158
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	10 750 618	8 241 970
Résultat de l'exercice	-7 738 499	2 508 647
<b>Total</b>	<b>43 015 902</b>	<b>50 788 531</b>

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 200 000,000 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551,461 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2 800 000,000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000,000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>12 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 195 597</b>	<b>1 147 551</b>	<b>5 800 000</b>	<b>316 188</b>	<b>21 400 000</b>	<b>763 249</b>	<b>7 478 722</b>	<b>51 301 307</b>
Affectation Résultat 2019								7 478 722	-7 478 722	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-21 423				<b>-21 423</b>
Dividendes					-3 000 000					<b>-3 000 000</b>
Résultat au 31/12/2020									2 508 647	<b>2 508 647</b>
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>12 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 195 597</b>	<b>1 147 551</b>	<b>2 800 000</b>	<b>294 765</b>	<b>21 400 000</b>	<b>8 241 971</b>	<b>2 508 647</b>	<b>50 788 531</b>
Affectation Résultat 2020								2 508 647	-2 508 647	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						-34 130				<b>-34 130</b>
Augmentation de Capital	12 000 000						-12 000 000			-
Résultat au 31/12/2021									-7 738 499	<b>-7 738 499</b>
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>24 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 195 597</b>	<b>1 147 551</b>	<b>2 800 000</b>	<b>260 635</b>	<b>9 400 000</b>	<b>10 750 618</b>	<b>-7 738 499</b>	<b>43 015 902</b>

**B-10 Emprunts**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	28 226 496	25 104 635
Emprunts leasing	445 832	269 818
Autres crédits à long terme	4 972 786	-
<b>Total</b>	<b>33 645 114</b>	<b>25 374 453</b>

**B-11 Provisions**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges	2 125 143	2 276 841
Provisions pour garanties données	587 808	557 084
<b>Total</b>	<b>2 712 951</b>	<b>2 833 925</b>

**B-12 Fournisseurs et comptes rattachés**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs locaux et étrangers	7 129 924	4 943 810
Fournisseurs - retenues de garantie	17 475	15 380
Fournisseurs - effets à payer	1 567 986	1 283 262
Fournisseurs - factures non parvenues	331 375	33 840
<b>Total</b>	<b>9 046 760</b>	<b>6 276 292</b>

**B-13 Autres passifs courants**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Etat impôts sur les bénéfices	216 549	163 487
Personnel autres charges à payer	2 855 407	3 220 864
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827
Prêts personnel CNSS	409	409
Charges à payer	244 320	233 320
Personnel rémunérations dues	3 501	1 670
Créditeurs divers	37 940	82 498
Autres	870	870
CNSS	1 098 414	1 357 083
Assurance Groupe	173 386	32 426
Etat Impôts et taxes à payer	258 036	169 843
Produits constatés d'avance	536 964	-
Acomptes clients	11 723	-
Clients - avoirs à établir	809 410	809 408
<b>Total</b>	<b>6 420 960</b>	<b>6 245 909</b>

**B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 628 140	3 830 175
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	174 797	100 145
Intérêts courus	1 064 001	782 833
Divers crédits de gestion à court terme	46 221 638	38 347 179
ATB	980 437	910 049
BNA	720 173	1 190 610
UBCI	808 446	603 418
BIAT	5 366 190	4 487 786
Attijari Bank Megrine	897 755	-
UBCI Euro	823	21
UIB	170 617	342 438
<b>Total</b>	<b>60 033 017</b>	<b>50 594 654</b>

**NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT**

**R-1 Revenus**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Ventes locales	45 875 718	42 657 192
Ventes à l'exportation	50 585 649	59 905 947
<b>Total</b>	<b>96 461 367</b>	<b>102 563 139</b>

**R-2 Autres produits d'exploitation**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part subventions	34 130	34 130
Loyer et autres services	526 256	501 197
Jetons de présence	7 200	10 500
<b>Total</b>	<b>567 586</b>	<b>545 827</b>

**R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation des stocks des produits finis et des encours	2 043 361	-7 623 553
<b>Total</b>	<b>2 043 361</b>	<b>-7 623 553</b>

**R-4 Achats d'approvisionnements consommés**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	72 155 755	74 879 015
Variations stocks matières, pièces de rechange, consommables et autres approvisionnements consommés	-2 727 837	1 103 808
<b>Total</b>	<b>69 427 918</b>	<b>75 982 823</b>

**R-5 Charges de personnel**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires et indemnités représentatives	12 622 671	13 887 646
Cotisations de sécurité sociale	2 770 369	2 886 373
Autres charges de personnel	357 356	239 551
<b>Total</b>	<b>15 750 396</b>	<b>17 013 570</b>

## R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	109 006	9 268
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	3 210 863	3 826 874
Dot. aux provisions clients douteux	581 180	1 039 071
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	138 043	74 726
Dot. aux provisions pour garantie donnée	30 725	-
Dot. aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	41 392	173 530
Dot. aux provisions pour risques et charges	59 453	189 690
<b>TOTAL</b>	<b>4 170 662</b>	<b>5 313 159</b>
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	-303 771	-84 081
Reprises sur provisions pour risques et charges	-221 036	-319 201
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	-51 945	-19 708
<b>TOTAL</b>	<b>-576 752</b>	<b>-422 990</b>
<b>Total Net</b>	<b>3 593 910</b>	<b>4 890 169</b>

## R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Loyers	335 793	561 811
Entretiens et réparations	865 507	918 616
Assurances	358 267	327 909
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	872 058	918 718
Rémunérations Comité Permanent d'Audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	74 154	41 940
Personnel extérieur (travaux en régie)	139 495	121 671
Publicité et propagandes	366 111	400 826
Autres transports	479 450	531 453
Voyages, déplacements, mission et réceptions	182 624	158 522
Frais postaux	148 123	127 087
Divers frais de services bancaires	805 270	686 281
Dons accordés	347 165	328 714
Jetons de présence	100 000	80 000
T.F.P. et FOPROLOS	321 334	293 977
TCL	166 194	171 647
Taxes de circulation	33 648	42 204
Droits d'enregistrement et autres taxes	112 912	37 256
Autres charges d'exploitation	5 828	681 274
<b>Total</b>	<b>5 725 933</b>	<b>6 441 906</b>

**R-8 Produits des placements**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes ASIND	-	602 999
Dividendes ENAS	-	1 557 140
Autres dividendes	12 000	36 000
<b>Total</b>	<b>12 000</b>	<b>2 196 139</b>

**R-9 Charges financières nettes**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Échelles d'intérêts	1 097 227	830 047
Agios sur escomptes	232 932	148 294
Intérêts sur crédits bancaires	3 682 510	3 625 290
Gains de change	-669 864	-1 602 147
Pertes de change	1 055 176	396 441
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	2 620 698	2 488 773
Intérêt des prêts	-43 915	-17 073
Intérêt des autres dettes	-	7 625
<b>Total</b>	<b>7 974 764</b>	<b>5 877 250</b>

**R-10 Autres gains ordinaires**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Produits de cession	7 000	174 958
Autres profits divers	896	71 431
<b>Total</b>	<b>7 896</b>	<b>246 389</b>

**R-11 Impôt sur les bénéfiques**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Impôts sur les sociétés	216 549	163 487
<b>Total</b>	<b>216 549</b>	<b>163 487</b>

**NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX****F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. immobilisations incorporelles	109 006
Dot. Amort. immobilisations corporelles	3 210 863
Dot. aux provisions clients douteux	581 180
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	138 043
Dot. aux provisions pour garantie donnée	30 725
Dot. aux provisions pour IDR	41 392
Dot. aux provisions pour risques et charges	59 453
<b>Total</b>	<b>4 170 662</b>

**F-2 Reprises sur provision**

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-303 771
Reprises pour risque et charges	-221 036
Autres reprises sur provisions et transferts de charges	-51 945
<b>Total</b>	<b>-576 752</b>

**F-3 Variation des stocks**

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Stocks"	35 277 423	35 961 899	-684 476
<b>Total</b>	<b>35 277 423</b>	<b>35 961 899</b>	<b>-684 476</b>

**F-4 Variation des créances**

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	64 350 357	70 371 247	-6 020 890
<b>Total</b>	<b>64 350 357</b>	<b>70 371 247</b>	<b>-6 020 890</b>

**F-5 Variation des autres actifs courants**

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Autres actifs courants"	10 395 888	12 038 182	-1 642 294
Acquisition titres de participation par conversion de créances			-1 655 000
Ajustement transfert de charges d'amortissements			-35 058
<b>Total</b>	<b>10 395 888</b>	<b>12 038 182</b>	<b>-3 332 352</b>

**F-6 Variation des autres actifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	405 305	422 744	-17 439
<b>Total</b>	<b>405 305</b>	<b>422 744</b>	<b>-17 439</b>

**F-7 Variation des fournisseurs**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	9 046 760	6 276 292	2 770 468
<b>Total</b>	<b>9 046 760</b>	<b>6 276 292</b>	<b>2 770 468</b>

**F-8 Variation des autres passifs**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubriques « Autres passifs courants »	6 420 960	6 245 909	175 051
Intérêts courus	1 064 001	782 833	281 168
<b>Total</b>	<b>7 484 961</b>	<b>7 028 742</b>	<b>456 219</b>

**F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Immobilisations corporelles	88 804 656	87 123 233	1 681 423
Immobilisations incorporelles	1 295 246	2 314 872	-1 019 626
Ajustement Leasing			396 970
Ajustement mise en rebut			-5 233 596
<b>TOTAL</b>	<b>90 099 902</b>	<b>89 438 105</b>	<b>-4 174 829</b>

**F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières**

Désignation	Montant
Acquisition Titres de participation	-3 111 622
<b>Total</b>	<b>-3 111 622</b>

**F-11 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières**

Désignation	Montant
Variation - Dépôts et cautionnements	30 200
Variation - Obligations	20 000
<b>Total</b>	<b>50 200</b>

**F-12 Encaissements d'emprunts**

Désignation	Montant
Zitouna Bank	4 972 786
BNA	2 450 000
ATB	4 300 000
<b>Total</b>	<b>11 722 786</b>

**F-13 Trésorerie au début de l'exercice**

Désignation	Montant
Banques	2 242 602
Découverts bancaires	-7 534 322
Effets remis à l'encaissement	439 296
Autres organismes financiers (AFC)	131
Caisses	9 696
<b>Total</b>	<b>-4 842 597</b>

**F-14 Trésorerie à la clôture de l'exercice**

Désignation	Montant
Banques	593 604
Découverts bancaires	-8 944 441
Effets remis à l'encaissement	838 953
Effets remis à l'escompte	36 757
Autres organismes financiers (AFC)	158
Caisses	9 696
<b>Total</b>	<b>-7 465 273</b>

## VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
  - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
  - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
    - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
    - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
    - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
  - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
  - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
  - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup> ;
  - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance

de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
  - Un nantissement sur matériels de 1<sup>er</sup> rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
  - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
  - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
  - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup> ;
  - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh,

Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
  - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup> ;
  - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
  - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m<sup>2</sup> ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :

- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m<sup>2</sup>
- Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m<sup>2</sup> ;
- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 4.3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
  - Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
  - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m2) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » suite à l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :
  - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863 S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;
  - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
  - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.

## VIII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net	-7 738 499	2 508 647
Nombre d'actions	24 000 000	12 000 000
<b>Résultat par action</b>	<b>-0,322</b>	<b>0,209</b>

## IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2021
ASSAD INTERNATIONAL	35 109 390
ENAS	10 451 834
BATTERIE ASSAD ALGERIE	2 469 497
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	40 908
AS DISTRIBUTION	1 592 012
GEELEC	297 286
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	68 545
<b>Total</b>	<b>50 029 472</b>

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 2021
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	71 200
GEELEC	304 636
ENAS	52 807
<b>Total</b>	<b>428 643</b>

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par la société à la place de la société Batteries ASSAD Algérie dans les prix de vente des plaques. En 2021, ces divers frais supportés par « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été exceptionnellement refacturés via une note débit totalisant un montant de 1 328 914 dinars.
- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société «ASSAD International» au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 67 883 Dinars.

- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2021 s'élèvent à un montant de 443 741 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a facturé à la société « ENAS » 225 365 Dinars en contrepartie de prestations de services.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ENAS » par conversion de créances pour un montant de 1 055 000 TND.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « ASIND » par conversion de créances pour un montant de 600 000 TND.
- En 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a augmenté sa participation dans le capital de la filiale « Batteries Assad Algérie » pour un montant de 3 092 872 TND.
- En 2021, une caution solidaire de 1 200 000 TND est accordée par la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au profit de la société du groupe « ENAS » en couverture d'un crédit moyen terme consenti par Attijari Bank.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	737 006
ASSAD INTERNATIONAL	274 823
ASIND	42 983
GEELEC	15 597
BATTERIE ASSAD ALGERIE	1 328 914
<b>Total</b>	<b>2 399 323</b>

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 31/12/2021
<b>Créances clients</b>	
ASSAD INTERNATIONAL	21 369 105
ENAS	1 789 422
BATTERIE ASSAD ALGERIE	23 509 808
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	33 256
GEELEC	123 696
<b>Total</b>	<b>46 825 287</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	-26 359
GEELEC	-110 997
<b>Total</b>	<b>-137 356</b>

<b>Débiteurs divers</b>	
GEELEC	15 597
ENAS (Notes de débit)	213 845
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	3 369 048
ASSAD BATTERIE MAROC (Notes de débit)	499 706
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 391 846
ASIND (Notes de crédit)	-42 908
ASIND (Dividendes à recevoir)	2 999
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	41 853
<b>Total</b>	<b>6 211 701</b>

# IV – Rapport des commissaires aux comptes– Groupe L’Accumulateur Tunisien Assad

## I - RAPPORT SUR L’AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### *Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 12 juin 2019, et en application des dispositions de l’article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l’audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L’accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l’état de résultat consolidé et l’état de flux de trésorerie consolidé pour l’exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total net des capitaux propres (part du Groupe) de .....	33 852 648 DT
Dont un résultat déficitaire de la période (part du Groupe) de	13 168 949 DT
.....	

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société « **L’accumulateur Tunisien ASSAD** » et ses filiales, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### *Fondement de l’opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur pour l’audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### ***Observation***

Nous attirons votre attention sur la note **B.4** des états financiers consolidés dans laquelle la direction fait état de l'existence d'un stock de vieilles batteries importées s'élevant à 2.802.137 DT, bloqué au port de Radès par la douane depuis janvier et février 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Rapport de gestion du groupe***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux organes de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions

dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- RAPPORT RELATIF AUX AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

**Fait à Tunis, le 27 juin 2022**

**Les Commissaires aux Comptes Associés -  
M.T.B.F**

**Cabinet ZAHAF & Associés**

**Mohamed Lassaad Borji**

**Aida CHARFI**

**Les états financiers consolidés de  
l'exercice clos au 31 décembre 2021**

## GRUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

### BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

<b>ACTIFS</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	8 682 116	1 300 765
Moins : amortissement	<u>-1 890 694</u>	<u>-1 273 240</u>
S/Total	<b>B.1</b> 6 791 422	27 525
Immobilisations corporelles	109 656 398	108 176 035
Moins : amortissement	<u>-72 597 739</u>	<u>-74 189 381</u>
S/Total	<b>B.2</b> 37 058 659	33 986 654
Immobilisations financières	2 578 309	2 447 389
Moins : Provisions	<u>-1 333 277</u>	<u>-1 213 575</u>
S/Total	<b>B.3</b> 1 245 032	1 233 814
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>45 095 113</b>	<b>35 247 993</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>45 095 113</b>	<b>35 247 993</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	58 590 909	59 409 706
Moins : Provisions	<u>-1 278 682</u>	<u>-2 425 453</u>
S/Total	<b>B.4</b> 57 312 227	56 984 253
Clients et comptes rattachés	50 419 525	53 267 266
Moins : Provisions	<u>-11 686 791</u>	<u>-11 510 415</u>
S/Total	<b>B.5</b> 38 732 734	41 756 851
Autres actifs courants	11 325 993	10 506 295
Moins : Provisions	<u>-297 534</u>	<u>-322 372</u>
S/Total	<b>B.6</b> 11 028 459	10 183 923
Placement et autres actifs financiers	<b>B.7</b> 695 404	605 305
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B.8</b> 11 053 717	13 585 071
<b>Total des actifs courants</b>	<b>118 822 541</b>	<b>123 115 403</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>163 917 654</b>	<b>158 363 396</b>

## GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"

Zone Industrielle Ben Arous

### BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar)

#### **CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	24 000 000	12 000 000
Autres capitaux propres	1 526 875	1 587 106
Réserves consolidées	<u>21 494 722</u>	<u>38 251 681</u>
<b>Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice</b>	<b>47 021 597</b>	<b>51 838 787</b>
Résultat de l'exercice consolidé	-13 168 949	-4 756 960
<b>Total des capitaux propres consolidés avant affectation</b>	<b>33 852 648</b>	<b>47 081 827</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		
Réserves des minoritaires	27 064	1 938 042
Résultat des minoritaires	<u>-210 038</u>	<u>-1 837 980</u>
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>B.9 -182 974</b>	<b>100 062</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	<b>B.10</b> 39 638 012	32 472 506
Provisions	<b>B.11</b> 4 489 867	4 189 908
Autres passifs non courants	<u>95 511</u>	<u>0</u>
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>44 223 390</b>	<b>36 662 414</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B.12</b> 11 368 546	9 889 048
Autres passifs courants	<b>B.13</b> 9 088 027	8 185 617
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B.14</b> <u>65 568 017</u>	<u>56 444 428</u>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>86 024 590</b>	<b>74 519 093</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>130 247 980</b>	<b>111 181 507</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>163 917 654</b>	<b>158 363 396</b>

**GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"**

Zone Industrielle Ben Arous

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Exprimé en dinar)

		<b>2021</b>	<b>2020</b>
		<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	<b>R.1</b>	124 691 042	122 677 913
Autres produits d'exploitation	<b>R.2</b>	84 171	72 022
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>124 775 213</b>	<b>122 749 935</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)		-2 384 771	16 180 130
Achats d'approvisionnements consommés	<b>R.3</b>	-84 791 219	-91 810 220
Charges de personnel	<b>R.4</b>	-21 986 760	-22 869 281
Dotations aux amortissements et prov	<b>R.5</b>	-3 403 763	-4 914 966
Autres charges d'exploitation	<b>R.6</b>	-13 810 468	-13 125 593
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-126 376 981</b>	<b>-116 539 930</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-1 601 768</b>	<b>6 210 005</b>
Produits des placements	<b>R.7</b>	15 817	51 185
Charges financières nettes	<b>R.8</b>	-8 068 207	-11 241 451
Autres gains ordinaires	<b>R.9</b>	235 401	1 064 738
Autres pertes ordinaires	<b>R.10</b>	-3 575 840	-2 321 574
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-12 994 597</b>	<b>-6 237 097</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>R.11</b>	384 390	357 843
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-13 378 987</b>	<b>-6 594 940</b>
Quote-part des intérêts minoritaires		-210 038	-1 837 980
<b>RESULTAT NET PART DE GROUPE</b>		<b>-13 168 949</b>	<b>-4 756 960</b>

**GRUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"**

Zone Industrielle Ben Arous

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(Exprimé en dinars)

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
- Résultat net de l'ensemble consolidé	-13 378 987	-6 594 940
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Amortissements & provisions	3 403 763	4 914 966
. Variation des stocks	1 169 608	-14 996 481
. Variation des créances	3 031 358	9 678 463
. Variation des autres actifs	-843 549	3 710 989
. Variation des fournisseurs	1 147 950	-2 246 326
. Variation des autres passifs	644 120	-6 055 807
. Plus ou moins-value de cession	-147 690	-241 113
. Quote-part des subventions d'investissements	-34 131	-34 131
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>-5 007 558</b>	<b>-11 864 379</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 171 591	-8 046 595
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 059 275	270 955
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-197 929	-31 759
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	68 480	172 819
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>-7 241 765</b>	<b>-7 634 580</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>		
- Dividendes et autres distributions	-	-2 960 079
- Encaissement provenant des emprunts	11 946 213	8 643 854
- Remboursement d'emprunts	-5 054 726	-3 617 355
- Subventions d'investissement reçues	-	12 709
- Variation des crédits de gestion	7 874 458	6 072 667
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</b>	<b>14 765 945</b>	<b>8 151 796</b>
<b>INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES</b>	<b>-30 792</b>	<b>-254 271</b>
<b>INCIDENCES DES VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>-6 110 350</b>	<b>-786 080</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-3 624 520</b>	<b>-12 387 514</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	400 975	12 788 489
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	-3 223 545	400 975

## **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

### **I- PRESENTATION DU GROUPE**

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est composé à la date du 31 décembre 2021 des sociétés suivantes :

- La société L'accumulateur Tunisien Assad
- La société Batterie Assad Algérie
- La société Auto Component Export
- La société Assad International
- La société General d'équipements électriques
- La société AS Distribution
- La société ENAS (anciennement « Enersys Assad »)
- La société ENERGY ASSAD NORTH AFRICA ("anciennement Enersys Assad North Africa")
- La société ASSAD INDUSTRIAL (anciennement « Enersys Assad Industrial »)

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

### **II- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

#### **II.1 Référentiel Comptable :**

Les états financiers consolidés du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers de la société mère et de ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels des sociétés du groupe, revus par leurs commissaires aux comptes respectifs lorsque c'est

applicable, ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

## **II.2 Principes de consolidation :**

### **II.2.1 Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif à l'exception des filiales « Assad Batteries Maroc » et « Batteries Assad Côte d'Ivoire » qui ont été exclues du périmètre de consolidation en 2020. L'activité de ces entités est en veilleuse et la direction du groupe a l'intention de procéder à leur liquidation.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

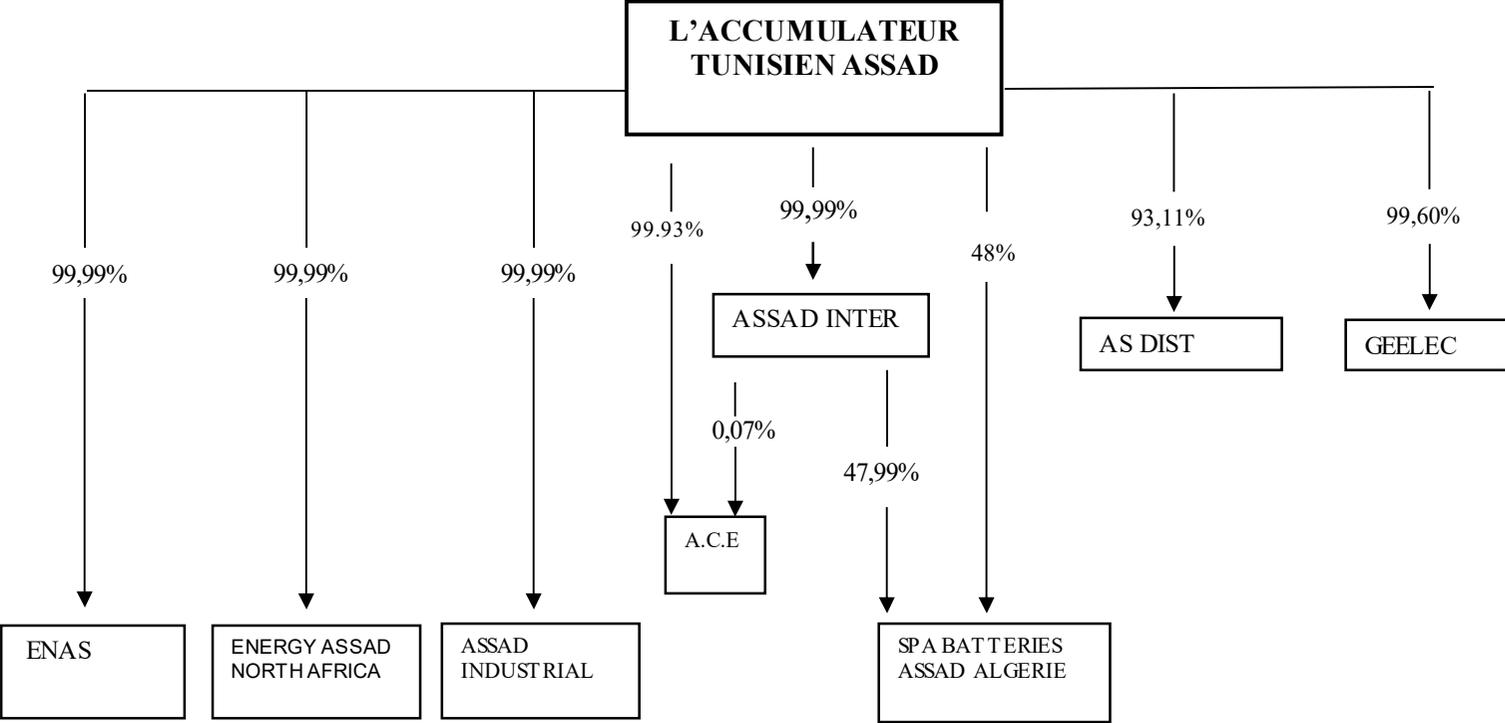
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » est présenté au niveau du schéma suivant :



## II.2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ASSAD et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les méthodes et le périmètre de consolidation du Groupe « L'accumulateur Tunisien ASSAD » sont détaillés à la date du 31/12/2021 comme suit :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
L'accumulateur Tunisien ASSAD	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Batterie Assad Algérie	Industrie	96	Contrôle exclusif	96	Intégration globale
Auto Component Export	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad International	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
General d'équipements électriques	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
AS Distribution	Commerce	93	Contrôle exclusif	93	Intégration globale
ENAS (« Enersys Assad »)	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	Commerce	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale
Assad Industrial	Industrie	100	Contrôle exclusif	100	Intégration globale

**L'intégration globale** : consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

**L'intégration proportionnelle** : c'est est une méthode de consolidation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

## II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements

importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels et le 30 juin pour des états financiers individuels intermédiaires.

#### **II.2.4 Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

##### **- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

##### **- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de la période et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des périodes antérieures.

#### **II.2.5 Écart d'acquisition « Goodwill »**

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange est décrit comme goodwill et comptabilisé en tant qu'actif.

Le goodwill est amorti sur une base systématique sur une durée de vingt ans.

### **II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation :**

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit:

#### **II.3.1 Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans et de dix ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

#### **II.3.1 Immobilisations corporelles :**

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de la période clôturée au 31 décembre 2021.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

#### **II.3.2 Immobilisations financières :**

Figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

### **II.3.3 Stocks :**

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

### **II.3.4 Clients et comptes rattachés :**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

### **II.3.5 Dettes en monnaies étrangères :**

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date d'arrêt des comptes.

## **III- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

### **III.1 L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels**

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

### **III.2 La conversion des comptes des filiales étrangères**

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultat ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

### **III.3 L'intégration des comptes**

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de la période.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégré globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés contrôlées conjointement avec des partenaires l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

### **III.4 L'élimination des comptes réciproques :**

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupes.

### **III.5 Détermination de l'écart de première consolidation**

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

### **III.6 Répartition des capitaux propres et élimination des titres**

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de la consolidante dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

## **IV- Evénements postérieurs à la date de clôture :**

Bien que le conflit Russo-Ukrainien n'affecte pas la demande sur les produits de la société, il exerce en revanche un effet de rareté de l'offre de plomb sur le marché international puisque la Russie et l'Ukraine sont des pays producteurs et exportateurs de ce minerai.

Ceci diminue les possibilités futures d'approvisionnement en plomb sur le marché international et tend à faire augmenter son prix.

En outre, le conflit a fait augmenter le coût du fret sur le marché international et tend à faire augmenter le cours du pétrole et dérivés du pétrole, notamment le plastique, ce qui tend à exercer une pression inflationniste sur les prix futurs de certains intrants utilisés par la société tels que les bacs, couvercles et séparateurs, qui sont des produits à base de plastique.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif consolidés au cours du nouvel exercice ;  
et/ou

- Auront ou risquent d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures du Groupe.

## V- Notes relatives au bilan

### B- B.1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	6 608	6 608
Logiciels	2 438 900	1 096 092
Ecart d'acquisition	6 038 543	-
Autres immobilisations incorporelles	198 065	198 065
<b>Sous-total</b>	<b>8 682 116</b>	<b>1 300 765</b>
Amortissement	-1 890 694	-1 273 240
<b>Total</b>	<b>6 791 422</b>	<b>27 525</b>

### C- B.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrains	4 740 433	4 740 433
Constructions	9 325 302	9 324 849
Matériel & outillage Industriel	57 234 700	58 699 995
Matériel de transport	4 510 405	3 272 248
Equipements de bureau	1 258 136	1 349 202
Matériel informatique	1 735 857	1 843 047
Immobilisation à statut juridique particulier	686 967	1 452 314
Agencement & Aménagement des terrains	30 805	30 805
Inst. Gén., Agencements & Aménagements des constructions	4 679 195	5 369 446
Agencement & Aménagement & Installations Matériel Industriel	2 412 781	1 989 945
Agencement & Aménagement & Installations Divers	6 969 069	6 080 868
Immobilisations corporelles en cours	16 072 578	14 022 713
Autres immobilisations corporelles	170	170
<b>Sous total</b>	<b>109 656 398</b>	<b>108 176 035</b>
Amortissements	-72 597 739	-74 189 381
<b>Total</b>	<b>37 058 659</b>	<b>33 986 654</b>

### B.3. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dépôts de cautionnements versés	480 059	341 429
Prêts au personnel	26 795	22 128
Titres de participation	2 071 455	2 052 528
Emprunt national	-	31 304
<b>Sous total</b>	<b>2 578 309</b>	<b>2 447 389</b>
Provision sur dépôt et cautionnement	-52 645	-52 645
Provision sur prêt personnel	-8 051	-8 051
Provision sur titres de participation	-1 272 581	-1 152 879
<b>Sous total</b>	<b>-1 333 277</b>	<b>-1 213 575</b>
<b>Total</b>	<b>1 245 032</b>	<b>1 233 814</b>

### B.4. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Matières premières (*)	20 537 315	21 213 285
Matières consommables et pièces de rechange	7 265 316	5 973 969
Produits finis et en cours de production	30 788 278	32 222 452
<b>Sous total</b>	<b>58 590 909</b>	<b>59 409 706</b>
Provisions sur stocks	-1 278 682	-2 425 453
<b>Total</b>	<b>57 312 227</b>	<b>56 984 253</b>

(\*) Les stocks de matières premières englobent des stocks en transit d'une valeur comptable de 2.802.137 dinars se rapportant à un stock de batteries usagées importées (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radès par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021 suite à une note de la direction de la douane qui stipule l'interdiction d'importation des vieilles batteries. Le blocage dudit stock engendre des frais de surestaries et de consignation estimés à 820.000 dinars au 31 décembre 2021 et qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société. La direction estime que cette valeur est récupérable grâce à l'augmentation ultérieure du cours du LME et après la clôture du dossier avec la douane soit par le dédouanement soit par la réexportation dudit stock ultérieurement. Notons qu'une affaire a été intentée en justice par ASSAD afin de suspendre cette interdiction.

### B.5. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	43 116 399	45 211 711
Clients effets à recevoir	3 216 568	3 110 176
Clients douteux et litigieux	4 086 558	4 945 379
<b>Sous total</b>	<b>50 419 525</b>	<b>53 267 266</b>
Provisions sur clients	-11 686 791	-11 510 415
<b>Total</b>	<b>38 732 734</b>	<b>41 756 851</b>

**B.6. Autres actifs courants**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Avances et prêts au personnel	175 193	183 229
Etat, crédit de TVA	2 878 053	4 300 793
Etat, crédit d'IS	4 137 693	3 577 918
Fournisseurs avances et acomptes	2 763 967	875 205
Charges constatées d'avance	489 973	734 703
Produits à recevoir	507 969	737 733
Débiteurs divers	14 393	92
Compte d'attente	358 752	96 622
<b>Sous total</b>	<b>11 325 993</b>	<b>10 506 295</b>
Provisions sur actifs courants	-297 534	-322 372
<b>Total</b>	<b>11 028 459</b>	<b>10 183 923</b>

**B.7. Placements et autres actifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	279 986	289 320
Placements	415 418	315 985
<b>Total</b>	<b>695 404</b>	<b>605 305</b>

**B.8. Liquidités et équivalents de liquidités**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Caisses	34 484	821 267
Banques	9 849 068	10 679 611
Effets remis à l'encaissement	952 734	482 359
Régie d'avance et accreditif	208 409	1 601 703
Autres organismes financiers	9 022	131
<b>Total</b>	<b>11 053 717</b>	<b>13 585 071</b>

### B.9. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	24 000 000	12 000 000
Réserves consolidées	21 494 722	38 251 681
Résultat consolidé	-13 168 949	-4 756 960
Autres capitaux propres	1 526 875	1 587 106
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>33 852 648</b>	<b>47 081 827</b>
<i>Réserves des minoritaires</i>	<i>27 064</i>	<i>1 938 042</i>
<i>Résultat des minoritaires</i>	<i>-210 038</i>	<i>-1 837 980</i>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-182 974</b>	<b>100 062</b>
<b>Total</b>	<b>33 669 674</b>	<b>47 181 889</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	CP au 31.12.2020	Affectation du Résultat N- 1	Augmentation de capital	Autres variations	Résultat de l'exercice	CP au 31.12.2021
Capital social	12 000 000		12 000 000			24 000 000
Réserves consolidées	38 251 681	-4 756 960	-12 000 000	1		21 494 722
Autres capitaux propres	1 587 106			-60 231		1 526 875
Résultat de l'exercice	-4 756 960	4 756 960			-13 168 949	-13 168 949
<b>Total des capitaux propres part du Groupe</b>	<b>47 081 827</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-60 230</b>	<b>-13 168 949</b>	<b>33 852 648</b>
Réserves des minoritaires	1 938 042	-1 837 980		-72 998		27 064
Résultat des minoritaires	-1 837 980	1 837 980			-210 038	-210 038
<b>Total des Intérêts minoritaires</b>	<b>100 062</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-72 998</b>	<b>-210 038</b>	<b>-182 974</b>
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>47 181 889</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-133 228</b>	<b>-13 378 987</b>	<b>33 669 674</b>

### B.10. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	39 192 180	32 202 688
Emprunts leasing	445 832	269 818
<b>Total</b>	<b>39 638 012</b>	<b>32 472 506</b>

### B.11. Provisions pour risques et charges

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
-------------	------------------------	------------------------

Provisions pour garanties données	927 802	864 777
Provisions pour risques et charges	3 562 065	3 325 131
<b>Total</b>	<b>4 489 867</b>	<b>4 189 908</b>

**B.12. Fournisseurs et comptes rattachés**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs	10 993 011	9 294 934
Fournisseurs factures non parvenues	375 535	594 114
<b>Total</b>	<b>11 368 546</b>	<b>9 889 048</b>

**B.13. Autres passifs courants**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients - Avances et acomptes	1 235 283	866 170
Ristournes clients	58 003	324 796
Personnel charges à payer	3 153 340	3 547 271
Personnel rémunérations dues	598 496	15 767
Caisse de sécurité sociale	1 516 509	1 645 536
Etat, impôts et taxes	751 528	601 063
Opérations particulières avec l'Etat	35 545	26 759
Associés, dividendes à payer	177 649	177 615
Créditeurs divers	603 168	122 353
Charges à payer	940 478	857 865
Compte d'attente	18 028	422
<b>Total</b>	<b>9 088 027</b>	<b>8 185 617</b>

**B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Crédits de gestion	46 221 637	38 347 179
Découverts bancaires	14 277 262	13 184 096
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 828 140	4 030 175
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	174 797	100 145
Intérêts courus	1 066 181	782 833
<b>Total</b>	<b>65 568 017</b>	<b>56 444 428</b>

## VI- Notes relatives à l'état de résultat

### R.1. Revenus

Désignation	2021	2020
Chiffre d'affaires	124 691 042	122 677 913
<b>Total</b>	<b>124 691 042</b>	<b>122 677 913</b>

### R.2. Autres produits d'exploitation

Désignation	2021	2020
Produits de location	14 631	13 935
Quote-part subvention inscrite au résultat	34 131	34 131
Subvention d'exploitation	6 458	-
Jetons de présence	7 200	8 666
Autres produits d'exploitation	21 751	15290
<b>Total</b>	<b>84 171</b>	<b>72 022</b>

### R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	2021	2020
Achats consommés de plomb	52 334 158	46 977 918
Variation des stocks de Matière premières et autres approvisionnements	-6 893 384	1 177 769
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	10 205 725	37 151 284
Achats de pièces de rechange	2 274 753	4 686 618
Autres achats non stockés	8 192 423	552 344
Achats de marchandises	18 677 544	1 264 287
<b>Total</b>	<b>84 791 219</b>	<b>91 810 220</b>

### R.4. Charges de personnel

Désignation	2021	2020
Rémunérations brutes	17 666 351	18 596 436
Charges sociales	3 661 295	3 849 626
Autres charges de personnel	659 114	423 219
<b>Total</b>	<b>21 986 760</b>	<b>22 869 281</b>

**R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions**

Désignation	2021	2020
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	135 553	14 187
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	3 627 153	4 293 910
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	301 822	-
Dotation aux provisions	5 167 442	3 726 812
Reprises sur provisions	-5 828 207	-3 119 943
<b>Total</b>	<b>3 403 763</b>	<b>4 914 966</b>

**R.6. Autres charges d'exploitation**

Désignation	2021	2020
Déplacement, mission et réception	331 663	273 561
Redevances	126 684	53 050
Divers services extérieurs	1 817 482	1 371 051
Entretien et réparation	1 038 811	862 902
Frais de transport	2 182 496	2 665 900
Frais postaux et de télécommunication	201 134	205 893
Honoraires	2 405 253	1 839 395
Impôts et taxes	816 513	976 421
Jetons de présence	126 000	237 020
Location	1 637 102	1 819 945
Personnel extérieur à l'entreprise	561 611	254 252
Primes d'assurance	680 584	577 368
Publicité, publication et relation publique	901 126	886 668
Etudes et recherches	2 366	216 417
Services bancaires et assimilés	981 643	885 750
<b>Total</b>	<b>13 810 468</b>	<b>13 125 593</b>

**R.7. Produits des placements**

Désignation	2021	2020
Divers produits	14 260	37 225
Produits nets des titres SICAV	1 557	13 960
<b>Total</b>	<b>15 817</b>	<b>51 185</b>

**R.8. Charges financières nettes**

Désignation	2021	2020
Charges d'intérêts nettes	-8 526 843	-7 358 821
Gains de change	1 918 138	2 113 247
Pertes de change	-1 366 817	-5 979 916
Autres charges financières	-92 685	-15 961
<b>Total</b>	<b>-8 068 207</b>	<b>-11 241 451</b>

**R.9. Gains ordinaires**

Désignation	2021	2020
Gains sur éléments non récurrents	147 379	747 264
Produits de cession d'éléments d'actif	88 022	317 474
<b>Total</b>	<b>235 401</b>	<b>1 064 738</b>

**R.10. Autres pertes ordinaires**

Désignation	2021	2020
Moins-value sur cession d'immobilisations	-	-31 470
Pertes sur éléments non récurrents	-3 575 840	-2 290 104
<b>Total</b>	<b>-3 576 840</b>	<b>-2 321 574</b>

**R.11. Impôts sur les bénéfices**

Désignation	2021	2020
Impôts sur les sociétés	384 390	357 843
<b>Total</b>	<b>384 390</b>	<b>357 843</b>

**VII- Etat de flux de trésorerie :**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Caisses	34 484	821 267
Banques	9 849 068	10 679 611
Effets remis à l'encaissement	952 734	482 359
Régie d'avance et accreditif	208 409	1 601 703
Autres organismes financiers	9 022	131
<b>Sous total</b>	<b>11 053 717</b>	<b>13 585 071</b>
Découverts bancaires	-14 277 262	-13 184 096
<b>Total</b>	<b>-3 223 545</b>	<b>400 975</b>

### VIII- Notes sur les transactions et soldes avec les parties liées :

Les transactions et soldes du groupe avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

<b>Partie liée</b>	<b>Transactions de l'exercice 2021</b>	<b>Créances brutes</b>	<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>Créances nettes</b>
Batterie Assad Côte d'Ivoire	néant	3 126 677	3 126 677	-
Assad Batterie Maroc	néant	499 706	54 716	444 990
<b>Total</b>	<b>néant</b>	<b>3 626 383</b>	<b>3 181 393</b>	<b>444 990</b>

# V – Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2022

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 présentant un résultat déficitaire de 7 738 499 Dinars.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2021 faisant ressortir un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 13 378 987 dinars et un résultat consolidé déficitaire part du groupe s'élevant à 13 168 949 dinars.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à -7 738 499 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2021	-7 738 499
Résultats reportés antérieurs	10 750 618
<hr/>	
Sous total Résultat Disponible	3 012 119
<hr/>	
Réserve Légale 5%	150 606
<hr/>	
Résultats reportés (A nouveau)	2 861 513
<hr/>	

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves légales	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 597
<b>Total</b>	<b>7 743 148</b>

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Mille Dinars (100 000 TND) au titre de l'exercice 2021.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Cabinet Zahaf & Associés membre de Crowe Global et Cabinet Associés MTBF membre de Price Waterhouse Coopers en qualité de co-commissaires aux comptes de la société « L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD » pour une durée de trois ans et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....*